

**ASSISES INTERNATIONALES
DE L'ÉDITION INDÉPENDANTE
2012-2014**

**COMPTE-RENDU ET
PERSPECTIVES 2015-2018**

SOMMAIRE

L'édition indépendante et la bibliodiversité à travers le monde : état des lieux

(page 3)

Restitution des interventions de la séance d'ouverture de la rencontre du Cap

Introduction de la rencontre, p. 7

L'Alliance, quel bilan depuis les Assises de 2007 ?, p. 10

L'édition indépendante et la bibliodiversité : la parole des éditeurs, p. 15

Panorama du champ éditorial en Afrique du Sud : quelles spécificités et quels enjeux ?, Bridget IMPEY (Afrique du Sud), p. 15

Quelles politiques nationales du livre en Amérique latine ?, Paulo SLACHEVSKY (Chili), p. 20

L'union fait la force : l'engagement des éditeurs au Mali, Hamidou KONATÉ (Mali), p. 24

« Small is beautiful »: regards croisés entre la France et le Chili, Jutta HEPKE (France) et Juan Carlos SÁEZ (Chili), p. 28

L'édition en Tunisie : quelles perspectives après la « Révolution de Jasmin » ?, Nouri ABID (Tunisie) et Élisabeth DALDOUL (Tunisie), p. 33

L'édition numérique, quels enjeux pour la bibliodiversité ? Témoignage d'un éditeur iranien de la diaspora, Tinouche NAZMJOU (France/Iran), p. 38

Tables rondes et discussions, en partenariat avec l'Open Book Festival, p. 42

La Déclaration et 80 propositions en faveur de la bibliodiversité (page 43)

Quelle diffusion de la Déclaration et des 80 recommandations un an après les Assises ?, p. 45

Mode d'emploi pour la diffusion des 80 recommandations et de la Déclaration, p. 46

Gouvernance et fonctionnement de l'Alliance pour la période 2015-2018

(page 47)

Les organes de gouvernance, p. 49

Organisation et fonctionnement de l'Alliance, p. 53

Les budgets de l'association (répartition et provenance), p. 56

L'Alliance, une nouvelle période commence... (page 57)

Les orientations 2015-2018 et les principales actions qui en découlent, p. 58

Les outils de communication, p. 59

Le centre de ressources, p. 59

Les projets éditoriaux solidaires, p. 59

Le programme d'action des réseaux linguistiques pour 2015-2016, p. 60

Annuaire des participants (page 61)

Remerciements (page 67)

Nota bene : par souci de lisibilité du texte, nous respectons dans ce document l'usage grammatical en vigueur... bien que l'Alliance internationale des éditeurs indépendants compte 45 % d'éditrices.

L'ÉDITION INDEPENDANTE ET LA BIBLIODIVERSITE À TRAVERS LE MONDE : ÉTAT DES LIEUX

Restitution des interventions de la séance d'ouverture de la rencontre du Cap
(mots de bienvenue des autorités locales, témoignages des éditeurs)



MOTS DE BIENVENUE



Alderman Belinda WALKER, représentante de la ville du Cap

Bonjour à toutes et à tous, et bienvenue.

J'aurais voulu vous souhaiter la bienvenue en utilisant une variété de langues, reconnaissant ainsi les différentes nationalités participant à ces Assises. Mais en lisant la liste des participants, j'ai réalisé que ce serait un exercice laborieux, puisque plus de 38 pays sont représentés ici.

J'allais tout de même tenter de le faire, mais je me suis ensuite souvenue que de parler en 38 langues différentes pourrait susciter de nombreuses corrections, et dans une salle pleine d'éditeurs et de linguistes professionnels, je préférais ne pas prendre de risque !

Il y a parmi vous des individus issus des quatre coins de la planète, rassemblés ici afin de discuter de la meilleure manière de promouvoir et de disséminer l'Histoire, les connaissances et les histoires.

Un tel engagement est particulièrement pertinent à la lumière des événements survenant dans l'environnement du XXI^e siècle. Alors qu'auparavant l'information était rare, coûteuse, lente à circuler et conçue pour la consommation de masse à sens unique, les progrès technologiques ont changé la structure de l'environnement d'apprentissage, le rendant considérablement plus virtuel et numérique. L'information est désormais disponible plus facilement, souvent gratuite ou peu coûteuse, immédiatement accessible et conçue pour le partage, la participation et le feedback par le biais des médias sociaux. Avec l'émergence des acteurs du numérique, où se situent les maisons d'édition indépendantes ?

Afin de saisir les opportunités, les maisons d'édition sont-elles prêtes à s'aventurer dans le monde numérique ? Bien qu'une nouvelle génération d'éditeurs ait émergé, la génération d'éditeurs précédant a-t-elle des préoccupations à communiquer ou des leçons apprises à partager ? Les éditeurs émergents, familiers avec les médias modernes et numériques, peuvent-ils apporter un changement novateur et applicable à ce processus ? Et ce faisant, inclure les éditeurs qui pourraient se sentir marginalisés ?

Un tel scénario, basé sur ces préoccupations, ces leçons et ces opportunités ne demeurerait que cela : un scénario hypothétique, à moins que lors d'événements comme celui-ci, et de gens comme vous tous, des efforts soient déployés afin d'aborder ces enjeux. Les Assises vous fournissent une plateforme afin d'explorer, discuter, et bâtir des conclusions à partir des ateliers organisés entre 2012 et 2014.

Deux de ces ateliers ont mis l'accent sur la production des œuvres littéraires africaines en langues locales et nationales de partout sur notre continent. Il est estimé qu'il y a entre 2 000 et 3 000 langues en Afrique, et ces chiffres n'incluent même pas le riche domaine des dialectes parlés. Et ceci sur un seul continent.

En Afrique du Sud seulement, il y a 11 langues officielles, par le biais desquelles la communication des connaissances et les histoires sont racontées et réinterprétées. Effectivement, c'est en gardant les langues vivantes – non seulement par le biais de la parole, mais également de l'écrit – que les traditions et échanges culturels survivent à l'échelle mondiale.

Il a souvent été dit que la tradition littéraire, en tant qu'art, vit dans le langage de plusieurs langues maternelles puisqu'il s'agit de l'enfant de tous. Ces Assises, ainsi que l'Open Book Festival, rassembleront des participants locaux et internationaux œuvrant dans la tradition littéraire afin d'en apprendre davantage sur la diversité de la production éditoriale et des publications des acteurs clés partout dans le monde. Ceci dans le but de garder la tradition littéraire vivante.

Toutefois, ce ne sont pas seulement les auteurs et éditeurs qui sont responsables de cette tâche importante. Les lecteurs le sont aussi, particulièrement puisque leurs langues maternelles peuvent ainsi se perpétuer et leurs cultures continuer à exister.

Ainsi, c'est avec un immense plaisir que je vous souhaite officiellement la bienvenue à ces Assises, qui cherchent à encourager ceci, et au Cap, souvent appelé la « Ville Mère », où les échanges créatifs et culturels se font souvent dans un climat propice à la croissance et à l'épanouissement.



Sibusiso XABA, directeur général du Département des Arts et de la Culture d'Afrique du Sud

C'est un honneur et un privilège pour moi de vous adresser la parole aujourd'hui. L'industrie du livre et de l'édition est un des axes prioritaires du mandat du département des Arts et de la Culture. Nous croyons que l'alphabétisme et la culture de la lecture sont des éléments fondamentaux dans le développement d'une nation.

Le secteur de l'édition est reconnu par l'UNESCO comme étant une des filières qui contribuent à l'économie du savoir, qui présentent également un énorme potentiel de croissance économique. C'est dans ce contexte que la Stratégie de croissance des industries culturelles (CIGS) de 1998 reconnaît le secteur du livre et de l'édition comme étant une des industries créatives qui permet de contribuer de manière significative au développement économique. Suite à ceci, le département des Arts et de la Culture a mis sur pied l'Unité pour la promotion du livre et de l'édition en 2004.

Le secteur du livre en Afrique du Sud est le plus prospère d'Afrique, et a le potentiel pour devenir une force majeure sur le plan international. Selon l'Enquête de l'industrie publiée par l'Association des éditeurs d'Afrique du Sud (PASA) en 2006, le secteur du livre en Afrique du Sud a enregistré un chiffre d'affaire de 5 milliards de rands. Environ 16 628 auteurs touchent environ 308 millions de rands de droits d'auteur. Le marché du livre n'a pas été à l'abri des ravages causés par la crise économique, qui a affecté plusieurs industries à l'échelle mondiale. La menace majeure demeure toutefois dans le manque de culture de la lecture.

Nous célébrons cette année le 20^e anniversaire de la fin de l'apartheid et de l'arrivée de la démocratie en Afrique du Sud ; à cette occasion, nous devons redéfinir notre place dans le monde et développer une industrie du livre qui soit compétitive à l'échelle globale. Au niveau du département des Arts et de la Culture, nous nous engageons à préserver, développer et appuyer la littérature sud-africaine sous toutes ses formes et tous ses genres. Par le biais d'une variété d'interventions stratégiques, nous créons des opportunités pour les écrivains émergents, encourageons la culture de la lecture, reconnaissons l'excellence dans le domaine littéraire et construisons des bibliothèques pour toutes les communautés en Afrique du Sud, particulièrement dans les zones rurales. Nous sommes convaincus qu'une culture de la lecture plus ancrée créerait une société plus instruite, contribuerait à l'acquisition de compétences et développerait l'économie du secteur du livre.

Notre objectif stratégique dans le secteur du livre est de promouvoir la culture de la lecture et de l'écrit et de développer une industrie du livre pérenne, qui soutient le développement équitable de toutes les langues sud-africaines. Cette ambition fait écho aux objectifs de la stratégie de Mzansi Golden Economy (MGE), qui cherche entre autres à créer un environnement favorable à l'intégration du secteur des arts comme secteur favorisant la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et le développement des compétences.

Mesdames et messieurs, septembre est un mois chargé dans le calendrier des Arts et de la Culture, particulièrement dans le secteur du livre. Comme vous le savez probablement, la Journée

internationale de l'alphabétisation a lieu le 8 septembre. En parallèle, l'Afrique du Sud célèbre tous les ans la Semaine nationale du livre, qui se tient la première semaine du mois de septembre. Dans le cadre de cette initiative, le département des Arts et de la Culture travaille en étroite collaboration avec le secteur du livre par le biais du Conseil de développement du livre sud-africain (SABDC). En cinq ans, la Semaine nationale du livre est devenue la plateforme de choix par le biais de laquelle le gouvernement, le secteur du livre, les médias et la société civile ont établi des partenariats dynamiques pour la promotion d'une culture de la lecture et de l'écrit.

Je suis satisfait de voir que lors des trois prochains jours, les enjeux relatifs au développement de l'industrie seront abordés. La montée des médias numériques a entraîné une nouvelle vague dans le domaine de l'édition numérique, ce qui n'est pas sans poser des défis. De nouvelles inventions technologiques ont introduit sur le marché de nouveaux appareils tels que le Kindle, les iPads, et autres tablettes qui augmentent les ventes de livres numériques. L'évolution et le dynamisme du secteur du livre demandent que nous soyons à la hauteur des développements dans ce qu'on appelle le village global.

Nous pouvons maintenant communiquer et publier des écrits en appuyant sur une seule touche, cela entraîne des craintes et des préoccupations en termes de protection des droits d'auteurs. Les questions des droits de commerce et de distribution internationale, de protection des droits d'auteurs, et les autres enjeux légaux, freinent souvent la croissance. Les problèmes contemporains exigent des approches créatives et contemporaines. Nous avons besoin de réunions comme celle-ci afin de nous guider et de pleinement exploiter les opportunités que présente l'ère numérique.

Je suis heureux de constater la présence de plusieurs organisations françaises en tant que partenaires dans cette initiative. Je prêche sûrement des convertis en disant que la littérature partagée entre les peuples est une forme d'amitié entre les peuples. C'est par le biais de la littérature que nous apprenons les mœurs et coutumes des autres peuples, que nous comprenons leurs histoires et cultures. Ceci fait du livre un instrument vital dans la diplomatie culturelle.

La langue française, en particulier, est un outil stratégique qui peut être utilisé afin d'assurer la coopération et la compréhension entre différents peuples. Je paraphrase ici l'ancien Président Nelson Mandela qui disait : « Si vous parlez à un homme dans une langue qu'il comprend, le message est compris avec la tête. Si vous lui parlez dans sa langue, il est compris avec le cœur ».

Ainsi, j'encourage la traduction des langues sud-africaines en français, et vice-versa. Ce faisant, nous nous connecterions non seulement avec les francophones d'Europe, mais nous partagerions également notre culture avec les peuples des pays francophones partout sur le continent.

Je souhaite une fois de plus saisir cette opportunité afin de féliciter les éditeurs participants, particulièrement ceux qui ont fondé l'organisation en 2002. Je crois qu'avec la montée des médias numériques et les autres innovations technologiques, il y aura plusieurs opportunités pour les éditeurs indépendants d'explorer différents modèles économiques. Il s'agit de quelques-uns des idéaux auxquels croit le département des Arts et de la Culture. Nous sommes fiers d'être associés à cette initiative.

Je vous souhaite donc trois journées de travail plaisantes et fructueuses.

INTRODUCTION DE LA RENCONTRE



Hélène KLOECKNER, présidente de l'Alliance

Cette rencontre est la troisième rencontre de cette échelle depuis la naissance de l'Alliance, après Dakar en 2003 et Paris en 2007. Avant de préciser les enjeux de cette rencontre, voici quelques éléments sur le choix de la ville du Cap pour tenir ces 3^e Assises.

En effet, nous n'avons pas choisi Le Cap seulement pour la beauté des lieux, sa richesse historique ; pour la douceur du climat en ce début de printemps ou les potentialités touristiques !

Les critères qui nous ont fait choisir l'Afrique du Sud sont nombreux : soutien d'éditeurs membres localement (Jacana Media et Modjaji Books), partenariats noués sur place (dont l'Open Book Festival, l'Institut français d'Afrique du Sud, l'Alliance française, le Centre for the Book...), volonté des membres de se rapprocher des éditeurs d'Afrique anglophone, expériences des professionnels du livre sud-africains très significatives et très enrichissantes pour nous, notamment dans les domaines de l'édition numérique et de l'édition multilingues, en langues nationales

Le Cap présentait ainsi plusieurs atouts : des éditeurs mobilisés, la zone anglophone, un champ éditorial riche, varié, solide, et la tenue, en parallèle des Assises de l'Open Book Festival.

Je me permets ici de rappeler ce qui fonde l'Alliance :

« Nous, 85 éditeurs indépendants et 9 collectifs – représentant plus de 360 éditeurs – de 45 pays en Amérique latine, en Amérique du Nord, en Asie, en Afrique et en Europe sommes réunis pour des raisons professionnelles, philosophiques, politiques, culturelles et solidaires au sein d'une alliance, l'Alliance internationale des éditeurs indépendants. Nous avons créé cette alliance en 2002 pour faire entendre nos voix, pour sortir des sentiers battus, pour construire un mouvement solidaire et pour faire face à toute forme de pression (économique, politique, religieuse, idéologique).

Dans un moment de transformations profondes, nous voulons nous réunir pour interroger nos pratiques, pour écouter d'autres agitateurs d'idées et intégrer de jeunes générations d'éditeurs partageant nos préoccupations. Considérant entre autres deux nouvelles donnes – l'émergence de nouveaux acteurs du numérique et la crise financière globale, nous souhaitons questionner notre rôle et réaffirmer les enjeux de la bibliodiversité. »

Extrait de la Déclaration du Comité international des éditeurs indépendants, octobre 2012.

Le contexte de l'édition indépendante :

- l'édition partout dans le monde connaît depuis plusieurs décennies des phénomènes de concentration et de financiarisation qui mettent en péril la bibliodiversité ;
- les crises financières récentes, les conflits particulièrement nombreux dans le monde, renforcent les difficultés des éditeurs à exercer leur métier et à diffuser les œuvres et les idées ;
- le surgissement du numérique : une menace ? ou au contraire un potentiel de développement pour l'édition indépendante ? En tout cas, la donne numérique rebat les cartes : des éditeurs appartenant à de grands groupes ont tardé à se convertir, de nouveaux géants apparaissent qui menacent les acteurs en place, mais aussi l'économie du livre dans son ensemble (sans parler du rôle même de l'éditeur et de l'auteur – les grandes plateformes numériques (dont Amazon) vont-elles devenir éditeur, se substituer aux éditeurs ? Les auteurs vont-ils

directement aller voir les grandes plateformes numériques dans les années à venir ? Les enjeux sont là « vitaux » pour la bibliodiversité.

À quoi vont servir ces Assises ?

- à réfléchir à ce qui nous unit, mais aussi à discuter de nos divergences de points de vue et de la diversité de nos réalités quotidiennes ;
- à répondre ensemble aux menaces et à s'outiller pour saisir des opportunités ;
- à renforcer les liens avec les autres professionnels du livre, les libraires, les bibliothécaires, les auteurs, les acteurs numériques, l'Alliance étant convaincue qu'une solidarité et des relations plus étroites entre les acteurs du livre est essentielle pour préserver et renforcer la bibliodiversité. Pour ce faire, nous sommes ravis d'accueillir René Yédiéti, représentant de l'Association internationale des libraires francophones (AILF), mais aussi vous, professionnels sud-africains, libraires, éditeurs, bibliothécaires, associations et autres structures œuvrant pour le livre en Afrique du Sud ;
- à créer de nouvelles formes de partenariats avec les autres professionnels de la chaîne du livre et de l'écrit ;
- à rencontrer les professionnels sud-africains, et les lecteurs, notamment dans le cadre de l'Open Book Festival, festival littéraire œuvrant pour une plus grande démocratisation de la lecture en Afrique du Sud.

Comment ?

- des thèmes ont été identifiés comme prioritaires par les éditeurs, qui ont donné lieu à des ateliers préparatoires à ces Assises, organisés depuis 2012 (le don de livres, l'édition en langues locales, la littérature jeunesse, les partenariats éditoriaux solidaires, les politiques publiques du livre, l'édition numérique) ;
- une série de recommandations et propositions spécifiques en faveur de la bibliodiversité est issue des ateliers, que nous compléterons et validerons collectivement ici. Ces recommandations et propositions sont à destination notamment des pouvoirs publics ; elles s'accompagnent, dans plusieurs cas, d'outils, dont l'objectif est de développer et renforcer les pratiques coopératives et novatrices entre éditeurs indépendants, basées sur des principes équitables ;
- ces outils pratiques ont été beaucoup développés par l'Alliance ces dernières années (citons par exemple le [Labo numérique de l'Alliance](#), ou encore les différentes études et analyses en ligne sur le site de l'Alliance), cela montre bien que l'Alliance vit et se transforme avec, par et pour les éditeurs qui la composent, dans un monde qui évolue ;
- la Déclaration 2014 découlera de ce processus, il s'agit du texte « politique » de l'Alliance pour les prochaines années ;
- le format de la Déclaration 2014 sera donc cohérent avec ces évolutions : le texte de la Déclaration sera court et sera accompagné d'une série de propositions et d'outils spécifiques (sur le don de livre, sur l'édition numérique, etc.). Notre travail durant ces 4 jours vient en prolongement du travail autour de la [Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles](#) réalisé depuis 2007. Il s'agit pour l'Alliance d'être force de propositions et de faire entendre la voix des éditeurs indépendants auprès des organisations internationales, des pouvoirs publics, des collectifs professionnels, etc. ;
- cette rencontre est également un moment essentiel dans la gouvernance de l'Alliance où seront prises et validées des décisions collectives sur les orientations des prochaines années, et sur le programme d'actions qui en résulte. La réunion du Comité international des éditeurs indépendants (CIEI) le 22 septembre, à l'issue de la rencontre permettra d'acter l'ensemble de ces décisions ;
- cette rencontre est évidemment aussi un espace d'expression autour des enjeux de l'édition indépendante, qui permettra au grand public de découvrir la diversité des productions

éditoriales du monde entier mais aussi de plonger dans le métier d'éditeur à travers 5 tables rondes les 20 et 21 septembre organisées en partenariat avec l'Open Book Festival ;

- la rencontre du Cap est une étape, qui vient incarner l'Alliance, un moment de rencontres humaines interculturelles et inter-linguistiques uniques – mais beaucoup de choses se sont jouées avant et se joueront après le Cap bien sûr !

Remerciements des partenaires :

Sans eux, nous ne serions pas ici ! Leur soutien et leur choix de soutenir ces Assises parmi toutes les demandes qu'ils reçoivent est aussi une reconnaissance du travail déjà effectué ensemble, et de ce que nous pouvons apporter au monde pour l'avenir.

Est-ce un peu trop prétentieux ? Non, être indépendant, être petit ou de taille moyenne, ça ne veut pas dire manquer d'ambition !

Un grand merci à nos partenaires locaux :

- Jacana Media : Ester LEVINRAD, Bridget IMPEY et Tracy-Lee DE VILLIERS,
- Modjaji Books : Colleen HIGGS
- l'Institut français d'Afrique du Sud, et les conseils de Jérôme CHEVRIER
- l'Alliance française du Cap pour son accueil, et le prêt de ses salles de réunion
- le Centre for the Book pour son accueil et tout particulièrement Sidney MGOQI pour sa patience !
- l'équipe de l'Open Book Festival, et tout particulièrement Frankie MURREY et Mervyn SLOMAN.

Merci également à l'ensemble des autres partenaires, grâce à qui cette rencontre a pu voir le jour :

- l'UNESCO, qui a apporté son patronage à ces rencontres, prolongeant le travail engagé sur la déclinaison pour le livre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- la Fondation Charles Léopold Mayer
- l'Organisation internationale de la Francophonie
- la Région Île-de-France en France
- le Centre national du livre en France
- la Fondation de France
- le Goethe Institut en Afrique du Sud
- le CERLALC en Amérique latine
- la Direction du développement et de la Coopération suisse
- les Instituts français d'Afrique du Sud, du Liban, de Tunis
- la Cooperación Regional Francesa para los Países Andinos en Bolivie
- Canarias Cultura « Canarias crea » en Espagne
- Copyright Agency Cultural Fund en Australie
- le Centro Estero per l'Internazionalizzazione en Italie
- le Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique (CURAPP) de l'Université de Picardie Jules Verne en France
- l'Organisation africaine de la Propriété intellectuelle (OAPI)

Nous n'oublions pas les bénévoles de l'Alliance : Céline ANFOSSI, Magali LEBERRE, Mariette ROBBES – toutes trois en coulisse mais pourtant bien précieuses, Emily STEWART qui vient spécialement d'Australie pour nous aider, Georges LORY, nouveau membre du bureau de l'Alliance, pour qui l'Afrique du Sud est un « deuxième pays », et qui nous a proposé de venir ici, en renfort

Nous remercions aussi les membres du Bureau qui sont avec nous, à distance, en pensées : Thierry QUINQUETON, Annie GOGAT, Gérard AIMÉ et Marie HATET.

Les éditeurs ont joué un rôle essentiel, mobilisant des soutiens locaux dans leur pays, finançant tout ou partie de leur déplacement, apportant conseils et idées, répondant à nos multiples sollicitations, faisant en sorte que cette rencontre soit la leur.

Enfin, nous adressons nos remerciements à Carise HORN qui nous a concocté les déjeuners de ces rencontres, et à l'équipe des interprètes et des techniciens, chapeauté par Olivier FLECHAIS, indispensables à ce que cette rencontre soit une réussite.

Les rencontres de l'Alliance servent à se rencontrer, se revoir, mieux se connaître, discuter sur un coin de table, philosopher jusqu'au milieu de la nuit, plaisanter entre deux portes...

C'est toujours un tourbillon de gens, de livres, d'idées folles ou sages, de débats. C'est aussi un formidable et énergisant tour du monde. Embarquons !

L'ALLIANCE... QUEL BILAN DEPUIS LES ASSISES DE 2007 ?



Pablo HARARI, Ediciones Trilce, Uruguay

La route que nous avons parcourue jusqu'au Cap

C'est pour moi un honneur de participer à l'inauguration de ces troisièmes Assises internationales de l'édition indépendante. Je tiens à remercier les autorités sud-africaines qui nous reçoivent dans cette ville superbe et ce magnifique Centre for the Book. Je remercie aussi la présidente de notre Alliance, Hélène Kloeckner, le vice-président Luc Pinhas, et Georges Lory, du Bureau de l'Alliance. Mes remerciements vont plus particulièrement encore aux membres de l'équipe permanente : Laurence Hugues, sa directrice, Clémence Hedde et Mathieu Joulin. Je remercie enfin la bonne fée qui nous parraine, la Fondation Charles Léopold Mayer, ainsi que toutes les institutions qui nous ont permis de réaliser cette Assemblée.

Pourquoi moi ?

Seulement parce que je suis l'un des « vétérans » de ce que j'ai appelé « la route que nous avons parcourue jusqu'au Cap ». Mais nombreux sont présents dans cette salle qui marchent eux aussi sur cette route depuis plus de quatorze ans : Bernard Stéphan, Paulo Slachevsky, Marijose Ruiz, Jean Richard, Béatrice Lalinon Gbado, Hamidou Konaté, Bridget Impey, Josemari Esparza, Anna Danieli, Silvia Aguilera...

Je ne suis pas leur représentant, mais nous sommes unis, ainsi que tous les autres alliés, par une sorte de fraternité : celle de partager les mêmes objectifs et les mêmes tâches.

La ville du Cap n'est pas la destination finale sur notre route ; elle représente néanmoins une halte d'une énorme signification. L'Afrique du Sud est une terre d'exception et un exemple. Soyons-lui reconnaissants de nous avoir enseigné que dans le combat, c'est la ténacité qui conduit à la victoire, et aussi que la solidarité avec ceux qui combattent pour leur émancipation est un devoir et une nécessité.

Nous devons également remercier les peuples d'Afrique du Sud pour nous avoir apporté le concept de *ubuntu*, « je suis parce que nous sommes » : l'harmonie entre l'individuel et le collectif, un idéal universel qui devrait nous guider pour vivre ensemble. Et c'est pour cela que nous disons *(n)Kosi Sikelel i'Afrika*.

Je tiens à saluer ici la mémoire du sud-africain David Philip, décédé en 2009. Il a été un exemple pour nous, éditeurs indépendants, et sa maison d'édition a remarquablement contribué à la vie intellectuelle de ce pays. David Philip Publishers –représentée par Bridget Impey– a fait partie du mouvement des maisons d'éditions indépendantes dès ses débuts.

Cette route qui nous a conduits jusqu'à la ville du Cap ne présente pas de point de départ à proprement parler. Nous pouvons cependant repérer une première croisée des chemins en 2000 lorsque s'est tenue à Gijón, en Espagne, la première rencontre d'éditeurs indépendants d'Amérique Latine.

À Gijón, deux aspects, deux chemins ont conflué :

D'une part, une manière de voir le métier : une conception de l'édition comme une activité dans laquelle les valeurs de solidarité, l'engagement social et politique, la vocation interculturelle passent avant son caractère purement mercantile.

D'autre part, une attitude : celle d'éditeurs qui réfléchissaient et réagissaient face à la mutation que vivait le monde de l'édition dans les années 1980.

La Bibliothèque interculturelle, un programme de la Fondation Charles Léopold Mayer dirigé par Michel Sauquet, représentait cette conception de l'édition. En Grande Bretagne, la maison d'édition Zed Books en était un autre représentant. Elle travaillait d'ailleurs avec la Bibliothèque interculturelle depuis un certain temps.

Son directeur, le sud-africain Robert Molteno, affirmait que la résistance contre la culture unique constituait l'un des rôles cruciaux des éditeurs indépendants. Sa collection « Global Issues » [« Enjeux Planète »] a été adoptée par la Bibliothèque interculturelle, puis par notre Alliance.

Parmi les éditeurs rebelles, il y avait André Schiffrin, qui venait de publier son livre *L'édition sans éditeurs*. Sa contribution et ses qualités humaines nous ont marqués à jamais.

Il y avait aussi « La cuadrilla », une alliance établie deux années auparavant entre Lom (Chili), Era (Mexique), Txalaparta (Pays Basque) et Trilce (Uruguay) –qui utilisaient le logo « Éditeurs indépendants ». C'est eux qui avaient pris l'initiative d'organiser cette rencontre de l'année 2000 à Gijón, avec le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer, du Bureau de Paris de la Banque Interaméricaine de Développement et d'autres institutions.

Les éditeurs indépendants de La cuadrilla s'étaient alliés en réaction à l'« invasion » des multinationales espagnoles en Amérique latine, dont le marché était alors en pleine expansion.

Les « vétérans » qui nous accompagnent aujourd'hui se souviendront que ce dont on a centralement débattu à Gijón, c'était de l'existence ou non de l'édition indépendante, le terme même d'« indépendante » ayant été questionné cette année-là.

À mon sens, la croisée des chemins de Gijón préfigura ce qu'est aujourd'hui notre Alliance des éditeurs.

L'année suivante, en juin 2001, La cuadrilla, réunie à Cuernavaca, affirmait que le chemin parcouru par la Bibliothèque interculturelle était d'une importance stratégique dans le cadre de la défense de la bibliodiversité et proposait que ce terme, « un résumé (des) points de vue (des participants)... soit utilisé au cours de (leurs) prochaines rencontres ».

Les chemins qui se croisent parfois poursuivent leur route, parfois convergent : c'est dans cette convergence que réside l'origine de notre Alliance.

La première Rencontre générale de la Bibliothèque interculturelle eut lieu un an et demi après Gijón, en novembre 2001, à quelques jours – et quelques stations de métro, de l'approbation de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle par l'UNESCO à Paris.

Michel Sauquet avait fondé en 1995 les Éditions Charles Léopold Mayer, y animant une ligne éditoriale interculturelle, réalisant des coéditions et montant les collections « D'ici et d'ailleurs » et, avec Zed Books, « Enjeux planète ».

Michel, assisté par Étienne Galliard, et en échange avec des éditeurs de divers pays, a conçu la Bibliothèque interculturelle comme un espace de rencontre entre éditeurs et autres acteurs du monde du livre et, comme il le dit souvent lui-même : « pour exprimer et clarifier les malentendus interculturels et ainsi construire un monde meilleur ».

En novembre 2001, la Bibliothèque, dirigée par Étienne, réunit à Paris 60 éditeurs et acteurs du monde du livre venus de 27 pays. En assemblée, les participants affirmèrent leur soutien à l'édition indépendante, aux traductions, au commerce équitable entre les professionnels du livre. Tout cela avec un fort contenu interculturel.

Six mois plus tard – en mai 2002 – les statuts de notre Alliance d'éditeurs indépendants étaient enregistrés.

La Bibliothèque interculturelle a su assimiler son expérience et s'enrichir de l'échange, ce qui l'a conduite à se redéfinir et à se recentrer sur l'édition indépendante. Selon les propres paroles de Michel, « l'Alliance d'éditeurs indépendants n'est pas une création technocratique surgie de nulle part, mais un réseau international et interculturel né de l'action et orienté vers l'action ». La continuité a en outre été assurée à travers la présidence de Michel Sauquet et la direction d'Étienne Galliard.

Sur cette route jusqu'à la ville du Cap, les tronçons suivants ont été constitués par des tâches très concrètes. On a créé la structure formelle et constitué une équipe de soutien rejointe par Alexandre Tiphagne et Thomas Weiss. De nouveaux alliés se sont associés et on a lancé l'éternelle recherche de fonds pour compléter l'appui financier de la Fondation Charles Léopold Mayer, qui a inscrit l'Alliance au nombre de ses projets.

Un an plus tard, la première Rencontre générale des alliés s'organisait déjà. Elle a eu lieu à Dakar au début du mois de décembre 2003 et a compté avec la présence de la Ministre de la Culture du Sénégal à la cérémonie d'ouverture. Les 60 éditeurs présents, venus de 36 pays, composaient une véritable alliance qui devait se consolider et développer ses projets.

À Dakar, des décisions fondamentales ont été prises : l'inclusion de collectifs d'éditeurs, la structure en réseaux linguistiques, l'adoption d'éléments formels comme le logo (modifié par la suite), l'ouverture d'un portail internet, la mise en place de catalogues communs, entre autres décisions qui aujourd'hui font partie intégrante de la vie de l'Alliance.

Dans sa déclaration finale, l'Alliance adopte définitivement la bibliodiversité comme l'un de ses axes d'action.

À propos de ce terme, Luc Pinhas,, en un méticuleux travail d'observation dit que « la bibliodiversité est un néologisme qui a expérimenté une propagation très rapide dans l'espace public et a actuellement été repris par des responsables politiques et les médias ».

En 2005, le Directeur général de l'UNESCO affirmait: « Le nouveau concept de bibliodiversité est désormais parfaitement reconnu. À l'instar de la diversité culturelle et biologique, il exprime la réalité d'un bien précieux qu'il convient de préserver pour rendre possible le développement intellectuel des générations futures. »

Ces paroles ont été envoyées à la rencontre *Éditeurs indépendants du monde latin et bibliodiversité*, réalisée cette même année 2005 à l'initiative de l'Alliance en collaboration avec l'Unión Latina, l'UNESCO et le CERLALC, au cours de la Foire du livre de Guadalajara, l'une des plus importantes foires du livre en langue espagnole.

Dans la déclaration finale de la rencontre, 70 éditeurs issus de 23 pays sonnent l'alerte quant à la menace que la globalisation fait peser sur la biodiversité. Ils lancent un appel à renforcer les groupements d'éditeurs et réaffirment un travailler ensemble avec les libraires indépendants, eux aussi menacés par la concentration.

La halte suivante sur notre chemin, c'est la deuxième Assemblée des alliés, à la préparation de laquelle participa Thierry Quinqueton qui avait assumé la présidence de l'Alliance en 2006 et resta à ce poste jusqu'en 2013, au moment où Hélène est entrée en fonction.

Cette rencontre, organisée à Paris en 2007, a mis en évidence qu'en cinq ans nous étions passés des 15 alliés initiaux à 75 éditeurs issus de 45 pays. Nombre des éditeurs présents étaient de plus les délégués de collectifs, ce qui signifiait le soutien de centaines d'éditeurs. Le réseau auquel j'appartiens, par exemple, a participé en 2007 avec 18 éditeurs représentant 92 maisons d'édition.

Entre Dakar et Paris, tous les réseaux linguistiques avaient réalisé des réunions plénières. On avait participé à plusieurs salons internationaux ainsi qu'aux Forums sociaux mondiaux de Porto Alegre et Mumbai. Environ 50 projets de coédition étaient en route, et du matériel de formation professionnelle ainsi que des catalogues avaient été édités.

Cette deuxième Assemblée des alliés a réaffirmé les orientations générales de l'Alliance et s'est de plus engagée à poursuivre sa réflexion sur le métier d'éditeur, à approfondir la relation avec les librairies indépendantes et à renforcer la présence de l'Alliance dans les organismes internationaux.

Dans la déclaration finale – entre autres points, on a rappelé l'importance de la souveraineté des États en matière culturelle, on a condamné toutes les formes de censure et souligné le danger pour la liberté d'expression des dénommées lois antiterroristes.

André Schiffrin nous accompagnait à Paris en 2007, comme il l'avait fait à Gijón en 2000, et lors de la première réunion de la Bibliothèque interculturelle en 2001. Il est décédé il y a dix mois. Sans cela, il aurait été dans cette salle et, de fait, il reste présent parmi nous.

Au cours de ce qui est le dernier tronçon à ce jour sur la route qui nous a conduits jusqu'à ce seigneurial Centre for the Book, de très nombreux événements ont eu lieu qui mériteraient d'être signalés, je n'en mentionnerai que quelques-uns.

D'abord, une modification qui peut paraître minime mais qui reflète bien le développement de l'Alliance : en 2008 on a ajouté le qualificatif « internationale » à son nom. Ce qui nous permet de ne pas avoir à expliquer que nous ne sommes pas un collectif national lors des rencontres internationales auxquelles nous participons.

C'est justement au cours de ces dernières années que la création de collectifs nationaux et leur adhésion en tant qu'alliés ont connu une forte impulsion. Aujourd'hui, il y a au sein de l'Alliance neuf collectifs représentant 400 éditeurs. Coexistent donc maintenant des alliés qui sont des collectifs nationaux et des alliés qui participent à titre individuel. Le fonctionnement des réseaux linguistiques a été adapté en conséquence.

Nous avons réalisé des réunions annuelles au sein de chaque réseau linguistique, des réunions entre responsables de collectifs nationaux et, fait nouveau, des réunions entre réseaux linguistiques. Nous avons participé à des salons internationaux. Nous avons aussi mené diverses actions de plaidoyer auprès des gouvernements et de l'opinion publique pour défendre la liberté d'expression, les tarifs postaux, et promouvoir la biodiversité.

Le Centre de ressources a été créé sur le site web de l'Alliance pour fournir du matériel de formation et de divulgation comme la collection « État des lieux de l'édition ».

L'édition numérique a fait l'objet de réunions thématiques, de publications et, finalement, de la création du Laboratoire numérique, un espace de conseils et de formation.

En 2010 a été lancé le Jour B. Comme nous le savons tous ici, le 21 septembre est désormais le jour de la bibliodiversité, marqué par des activités dans de nombreux pays. Et c'est un projet de l'ensemble de l'Alliance.

En 2011, avec le soutien de la Fondation Prince Claus, a été créé le réseau persanophone dont la caractéristique est d'intégrer des maisons d'édition de la diaspora iranienne, le principe du « non à la censure » étant ici réaffirmé dans les faits.

La même année, un pas important a été fait avec l'approbation formelle de la création du Comité international des éditeurs indépendants comme organe de représentation et de gouvernance de l'Alliance.

Un aspect original de ces Assises est à souligner : il s'agit d'Assises qui se réunissent depuis deux ans au fil de sept ateliers thématiques organisés dans six pays différents. Je ne vais pas évoquer ici ces ateliers puisqu'ils constitueront le thème central de la rencontre qui commence aujourd'hui.

La diversité biologique, celle des cultures, de l'environnement, des croyances, de la sexualité, des compétences est en voie de destruction. En ces temps de globalisation économique et de mondialisation culturelle, le système dominant, basé sur le lucre, la concurrence et l'individualisme, est ennemi de la diversité.

La lutte pour la bibliodiversité s'inscrit dans la défense des idées, de la connaissance et de la création, la base de ce qui nous constitue essentiellement comme êtres humains.

Notre Alliance n'est qu'un modeste instrument qui vit et grandit grâce au travail de nous tous, mais ce sur quoi son action est centrée, la bibliodiversité, est un bien de l'humanité.

Ce n'est pas par hasard que ce chemin nous a conduits jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

L'ÉDITION INDEPENDANTE ET LA BIBLIODIVERSITE : LA PAROLE DES ÉDITEURS



Panorama du champ éditorial en Afrique du Sud : quelles spécificités et quels enjeux ?

par **Bridget IMPEY** (Jacana Media, Afrique du Sud)

Ma conjointe, partenaire commerciale et initiatrice du premier catalogue de Jacana Media il y a 12 ans, Maggie Davey, aime raconter une histoire lorsqu'elle se présente pour la première fois aux étudiants en licence d'édition à l'Université du Witwatersrand. L'histoire est compliquée et raconte comment elle est devenue une habituée des réseaux de jeux de course de chevaux en ligne Paddy Powers ! Elle n'est qu'à moitié sérieuse mais l'anecdote vise à montrer que tous les éditeurs sont des joueurs. Les étudiants marquent habituellement un moment d'hésitation, mais finissent par facilement pouvoir s'imaginer en parieurs, déposant subtilement des billets de banque dans les mains d'imprimeurs tout en disant : je mise 100 000 balles sur le livre de recettes et 15 sur ce roman !

Ce portait est le plus simple qui soit, celui que tous les éditeurs dans le monde reconnaissent. Mais c'est la situation sous-jacente, l'état du terrain en Afrique du Sud, qui est sensiblement différent.

Vus de l'extérieur, nous ressemblons à tout autre pays. Les best-sellers sont les livres publiés pour des gens qui n'achètent habituellement pas de livres. Et en Afrique du Sud, ces personnes sont nombreuses. Elles lisent des magazines et des journaux – plus des deux tiers des Sud-Africains lisent régulièrement les médias imprimés, selon le Conseil de développement du livre sud-africain – mais il ne s'agit pas de lecteurs « engagés » (grands lecteurs) : seulement 1% des Sud-Africains, soit 500 000 individus, achètent régulièrement des livres et seulement 14% sont des lecteurs réguliers de livres, des chiffres qui se situent bien en-dessous du taux d'alphabétisme estimé à 88,7%. Et sans doute que la statistique la plus significative est que seulement 5% des parents lisent à leurs enfants.

« Mais », affirme l'auteure et activiste pour l'alphabétisation Sindiwe Magona (*Mail & Guardian*), « il y a un mythe autour du fait que nous sommes une culture sans lecture. Le problème avec les mythes est qu'ils ont tendance à se perpétuer en s'aggravant. Parce que nous voyons que nous ne lisons pas, ou que le mythe existe – selon ce qui se passe en premier – nous acceptons ceci comme étant un fait. Nous ne cherchons pas à identifier les causes. Nous ne cherchons pas à trouver des remèdes ».

Ainsi, commençons avec les causes. On s'arrête habituellement aux prix élevés des livres en Afrique du Sud. Ils sont peut-être élevés, mais Tebogo Ditshego, fondateur de la campagne *Read a Book South Africa* diffusée sur les médias sociaux, rejette l'idée selon laquelle le manque de culture populaire de la lecture s'expliquerait par le simple facteur économique : « Les Sud-Africains, pour citer un exemple, ont dépensé 10,4 milliards de rands¹ en chewing-gums et chocolats en 2010. En comparaison, l'industrie du livre ne représente qu'environ 3,5 milliards de rands² dépensés par année (...) Le défi est de développer une culture de la lecture en éduquant les parents sur l'importance de lire des livres à leurs enfants ».

¹ 1 rand = 0,07 euros / 10,4 milliards de rands = 714 millions d'euros

² 3,5 milliards de rands = 250 millions d'euros

Cette liste de best-sellers, compilée par Nielsen, reflète le manque de « grands lecteurs » lecteurs.

Real meal revolution	Noakes, Prof Tim
Goeiemore Mnr Mandela	la Grange, Zelda
kosrevolusie	Noakes, Prof Tim
Vreugde vir jou hart	Vosloo, Milanie
Jy se ... God se	Enslin, Andries
Huisgenoot wenresepte 1	Human, Annette
Begin die reis	Buchan, Angus
Gesprekke met God	Buchan, Angus
Nothing left to steal	wa Afrika, Mzilikazi
Enigeen kan groente kweek	Anthony, Diana
Kokkeoor 2: Versamelresepte	du Toit, Errieda

En une année, on remarque une grande proportion de livres religieux, quelques romans policiers, et une forte part de livres sur le sport. La fiction locale brille par son absence, la fiction importée se vend mieux. Les livres de cuisine occupent une place importante, ainsi que les mémoires de personnalités et d'actualités locales. La plupart des ouvrages en tête de liste sont en afrikaans.

La proportion des langues locales est, selon le recensement de 2011, comme suit : le zoulou est la langue la plus parlée, étant la langue maternelle de 22,7% de la population sud-africaine, suivie du xhosa avec 16%, l'afrikaans avec 13,5%, l'anglais avec 9,6%, le setswana avec 8% et le sesotho avec 7,6%. Il est évident que nous avons beaucoup de chemin à parcourir avant que l'édition sud-africaine ne reflète réellement notre population et les langues qu'elle parle.

Les ouvrages figurant sur les listes de best-sellers sont en général des livres peu stimulants. Il est plus difficile de publier des ouvrages importants, qui changent les choses, qui nous stimulent et qui reflètent et exposent justement l'état de notre État. Il est souvent difficile d'atteindre le seuil de rentabilité pour de tels titres, sans parler de dégager une marge de profit.

J'aimerais illustrer un aperçu de l'état de l'édition en Afrique du Sud à l'aide de l'histoire d'un caricaturiste, Zapiro. Mais avant, un peu d'historique pour mieux comprendre comment nous en sommes arrivés là.

Je suis arrivée dans le monde de l'édition au début des années 1980 : répression et oppression, détention sans procès, des dizaines de livres mis à l'index par semaine. Il s'agissait d'une époque agitée et difficile, mais également d'un moment des plus intéressants pour apprendre l'art du métier, et le fait d'avoir été embauchée par David Philip Publishers, comme l'ont été mes collègues de Jacana,

Maggie Davey et Russell Martin, a grandement contribué à la manière dont nous voyons notre ligne éditoriale, et nous permet de prévoir les obstacles potentiels pouvant se dresser sur notre chemin. À cette époque, nous croyions tellement à ce que nous publions que le résultat financier net n'était pas la préoccupation première la plupart du temps, et l'accroche de Marie Philip, « *Living from book to mouth*³ » signifiait souvent que nous ne savions pas si les imprimeurs, ou même nos propres salaires, allaient être payés. David et Marie prenaient des risques calculés, et nous avons eu recours à une variété impressionnante de subterfuges et à une certaine dose d'habileté afin de placer les livres et l'information qu'ils contenaient entre les mains de nos lecteurs.

Lors de la publication de l'ouvrage *Detention and Torture in South Africa* écrit par Don Foster, Dennis Davis et Diane Sandler, nous avons pris la liberté, sans en avertir personne, de poster un exemplaire du livre à toutes les personnes figurant dans notre base de données. On a suivi le même principe que les organisations qui envoient des cartes de Noël au public à son insu, et qui comptent sur un système d'honnêteté pour se faire payer. Cela a fonctionné. Plusieurs Sud-Africains avaient soif d'information et la plupart des libraires ont soutenu notre catalogue.

Le livre numérique, ou la prétendue menace qu'il représenterait, a grandement fait changer la situation du secteur de la librairie. Comme le reste du monde, nous avons vu les plus petites librairies fermer leurs portes. Nous avons eu toutefois une lueur d'espoir avec l'arrivée des librairies Exclusive Books, qui font maintenant preuve d'une énergie et d'une passion pour la vente de livres qui ont été longtemps absentes de l'industrie, hormis chez les libraires indépendants.

Maggie, Russell et moi travaillions toujours pour David Philip lorsque nous avons publié le premier Zapiro en 1996, dans une merveilleuse collection intitulée *The Madiba Years* (« Les années Madiba »). Zapiro, qui ignore systématiquement la marge étroite entre ce qui peut être dit et ce qui ne peut l'être en Afrique du Sud, est un fauteur de troubles, souvent décrit comme étant « notre conscience nationale ».

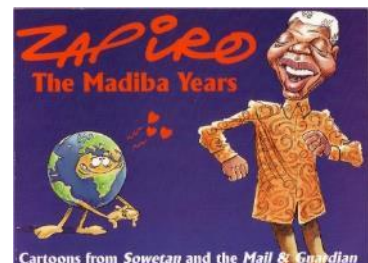
Mais en traitant si directement les questions d'actualité, il fait également figure de barème de référence. C'est notre lanceur d'alerte national, sondant les profondeurs afin de tester les niveaux de démocratie et de liberté d'expression. Et les réactions des diverses organisations ainsi que la réponse parfois exagérée de l'État illustrent parfaitement leur malaise, jusqu'à quelles extrémités ils sont prêts à aller pour tenter de le faire taire.

Ce malaise a été publiquement affiché dans les réactions outrées au tableau intitulé *The Spear [La lance]* de Brett Murray, une œuvre d'art faisant partie d'une exposition satirique portant sur la corruption au sein de l'ANC et qui représentait le Président Zuma, le membre viril exposé.

Les protestations ont été virulentes. L'ANC a déposé une plainte contre l'artiste et la galerie Goodman. Le leader de l'église baptiste de Nazareth, une des plus importantes organisations religieuses d'Afrique du Sud, a appelé la nation à « censurer le tableau *The Spear* et à lapider son créateur ». Gwede Mantashe, le secrétaire général de l'ANC, a lancé une marche jusqu'à la galerie Goodman en guise de protestation, et des partisans de l'ANC des quatre coins du pays ont brûlé des exemplaires du journal *City Press* pour avoir publié les photos du tableau. Certes, il ne s'agit pas d'un autodafé de livres, mais nous n'en sommes pas loin.

Tandis que Brett Murray a provoqué une tempête politique instantanée, Zapiro subit quant à lui de constantes pressions. Il a pourtant continué à repousser les limites après le succès du best-seller *The Madiba Years*.

D'année en année, les titres et images de couverture deviennent de plus en plus provocateurs. Ils résument le *zeitgeist* national de manière si significative qu'ils sont régulièrement en tête des listes de best-sellers.



³ NdT: Il s'agit d'un jeu de mots formulé à partir de l'expression idiomatique « *From hand to mouth* », équivalent de « Au jour le jour ».

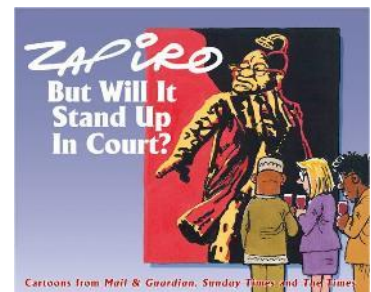
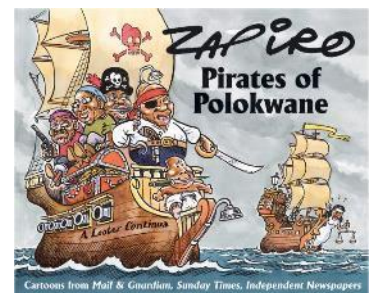
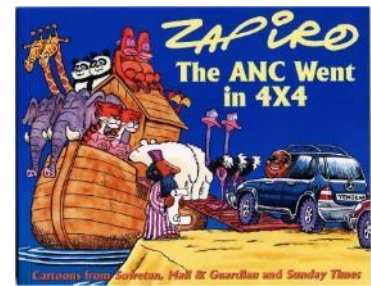
Dans *The ANC Went in 4 X 4* [l'ANC est venue en 4X4], il dénonce la corruption et la cupidité du parti au pouvoir.

En 2006, Zuma intente un procès contre Zapiro pour diffamation, réclamant 15 millions de rands⁴ de dommages et intérêts pour trois caricatures du leader de l'ANC au moment de son procès pour viol. Avec acharnement, Zuma porte des accusations contre plusieurs organisations et réclame un montant total de 67 millions de rands. Zapiro refuse de faire marche arrière et publie la caricature *I'm suing you for damaging my reputation* [Je vous poursuis pour atteinte à ma réputation].

En 2007, il publie *Take two Veg and Call me in the Morning* [Prenez deux portions de légumes et appelez-moi demain matin] qui représentait la controversée ministre de la Santé Manto Tshabalala-Msimang sous un angle peu flatteur.

En 2012, année de publication de *The Pirates of Polokwane* [Les pirates de Polokwane], la fameuse caricature *The Rape of Lady Justice* [Le viol de Dame Justice] connaît un succès phénoménal auprès du grand public. Les camps sont formés, les lignes de bataille tracées, et Zuma se lance dans une poursuite contre Zapiro et le *Sunday Times*, pour un montant de 5 millions de rands.

Il y a deux ans, *But Will it Stand up in Court?* [Est-ce que cela tiendra devant les tribunaux ?], faisait directement référence au tableau *The Spear* de Brett Murray ainsi qu'à la poursuite de 5 millions de rands intentée par Zuma contre Zapiro et la procédure judiciaire imminente.



Zapiro a souvent été confronté à l'abus de pouvoir de l'État (et pas seulement par le gouvernement dirigé par l'ANC) ; pendant l'apartheid plusieurs de ses caricatures ont été mises à l'index. Au fil des ans, Zapiro a été censuré par plusieurs groupes religieux : le Conseil des députés juifs (la plupart des plaintes portant sur sa position par rapport à la Palestine) ; le Conseil judiciaire musulman (après qu'il a dépeint le prophète étendu sur une chaise de psychiatre et se plaignant du manque de sens de l'humour de ses adeptes). Il a dû répondre au Dharma Sabha hindou d'Afrique du Sud, ayant froissé la communauté internationale après avoir mis en scène Ganesha dans un scandale dans le monde du cricket. Cette fureur religieuse peut s'avérer très inquiétante. Zapiro et sa famille ont fait l'objet de menaces et messages haineux mais c'est l'attaque constante de la part de l'État, en particulier les poursuites continues de Jacob Zuma contre lui, qui reflète le plus pertinemment la situation de l'édition dans le pays.

En juin 2012, Zapiro a reçu le prix Liberté d'Édition de l'Association Internationale des Éditeurs (International Publishers Association). Dans un communiqué de presse émis à l'époque, Bjørn Smith-Simonsen, président du comité du prix Liberté d'Édition de l'IPA, a déclaré : « Jonathan Shapiro – Zapiro – a l'admirable courage de dessiner et de publier des caricatures politiques essentielles et souvent controversées dans les journaux et livres depuis maintenant plusieurs années. Il a également obstinément lutté pour la liberté d'expression lors de l'apartheid, et dans les années qui ont suivi. Il a été critiqué et intimidé publiquement en Afrique du Sud, et a même reçu des menaces de mort. La poursuite pour diffamation intentée contre lui par le Président du pays débute le 25 octobre 2012. Mais Jonathan Shapiro n'a pas peur des poursuites. Il demeure l'une des voix courageuses dénonçant les dangers de la corruption et de l'autoritarisme, exerçant ainsi avec courage – par le biais de l'humour subversif – son droit à la liberté d'expression et la liberté d'édition. Jonathan Shapiro est un exemple de ce que représente le prix Liberté d'Édition de l'IPA ». « Nous demandons donc l'acquiescement de Jonathan Shapiro et appelons son gouvernement à cesser d'utiliser les poursuites

⁴ 15 millions de rands = 1 million d'euros

pour diffamation pour opprimer la liberté d'expression, et à cet effet à respecter l'Article 16 de la Constitution sud-africaine, l'Article 12 de la Déclaration des principes sur la liberté d'expression en Afrique de 2002, et l'Article 19 de la Déclaration universelle des droits humains ».

En acceptant le prix, Jonathan Shapiro a répondu : « Alors qu'il s'agit du mouvement même qui a apporté la démocratie en Afrique du Sud, l'*African National Congress*, en devenant parti au pouvoir, répond aux critiques en étouffant la diffusion de l'information et en brimant la liberté d'expression. Les journalistes, lanceurs d'alerte, activistes culturels et anti-corruption et même des juges ont été visés. Les politiciens ayant demandé que les artistes et auteurs se soumettent se rendront compte que plusieurs d'entre nous considèrent comme un devoir le fait d'être des patriotes septiques ».

Mais est-ce que cela tiendra devant les tribunaux ? Dario Milo, l'avocat de référence dans les affaires médiatiques raconte les faits : le 29 octobre 2012, le Président Zuma a formellement retiré sa poursuite pour diffamation contre le *Sunday Times* et le caricaturiste Zapiro, et a offert de payer 50% de leurs frais judiciaires dans le cadre du procès contre la caricature *Le viol de Dame Justice* de Zapiro. Puisque la poursuite initiale de Zuma était de 4 millions de rands pour atteinte à sa réputation et de 1 million de rand pour atteinte à sa dignité, ainsi que des frais judiciaires et des intérêts, le retrait de la poursuite a été célébré comme une victoire pour la défense.

Une semaine avant le procès, Zuma a abandonné la plainte d'atteinte à sa dignité, évitant ainsi d'être appelé à témoigner. Puis il a retiré sa poursuite pour diffamation, la veille du procès. Dans un laborieux exercice de gymnastique intellectuelle, il a été argué que Zuma voulait éviter que le cas ne fasse office de jurisprudence, ce qui aurait brimé la liberté d'expression. Mais la réalité est que le Président aurait perdu le procès. Parce que ce que dénonce Zapiro aborde directement la question de la liberté d'opinion.

Dans tous les cas, et quelle que soit l'explication de Zuma, le Président a intenté depuis 12 poursuites de diffamation et d'atteinte à la dignité, y compris des revendications allant au-delà de 50 millions de rands contre 7 journaux, une station de radio, deux caricaturistes, un chroniqueur, des éditorialistes, et des journalistes. Il a également intenté un procès contre une galerie d'art.



La mise à l'épreuve de Zapiro nous permet d'identifier un malaise, un cancer dans notre environnement (bien que notre lanceur d'alerte ne soit pas affaibli pour autant). Tout ne tourne pas rond lorsqu'il est question de l'état du livre et notre malaise ne sera pas guéri par des cycles sans fin de best-sellers offrant des platitudes religieuses réconfortantes et des livres de cuisine proposant une révolution alimentaire.

Le terrain sur lequel nous opérons est jonché de périls cachés. À Johannesburg, les médias adorent nous rappeler le spectre des déchets miniers acides. Précipitant la corrosion des fondations de la ville, contaminée par des métaux lourds toxiques et des doses de radioactivité, il s'agit d'une menace réelle, même si elle n'est pas toujours visible, pour ceux d'entre nous qui vivent dans les environs. Un « super-criminel » possédant le pouvoir de détruire la ville.

Et il semble que le public soit plus enclin à s'effrayer de la toxicité des déchets miniers acides que de la menace pourtant plus généralisée du Projet de loi sur la protection de l'information [*Protection of State information bill (POSIB)*].

Les méthodes actuelles d'intimidation comprennent la menace de procès pour diffamation. Et il s'agit d'une mesure dissuasive efficace. « Prudence est mère de sûreté » dit-on, il ne s'agit pas d'un cri de guerre pouvant changer les choses, mais les éditeurs choisissent régulièrement d'emprunter un chemin moins risqué, ayant conscience qu'une contestation judiciaire peut coûter jusqu'à un million de rands avant même de mettre un pied dans la salle d'audience. Sans parler des dommages collatéraux en termes de temps et d'efforts déployés pour la défense.

Et quel éditeur indépendant peut se permettre ce type de dépenses ?

Maggie Davey, lors de la conférence Ruth First de 2010, a parlé de la décision de Jacana de ne pas publier l'ouvrage d'Evelyn Groenik, *Who killed Dulcie September ?*, citant la menace de poursuites, les écoutes téléphoniques illégales et même un appel de Pik Botha, alors ministre des Affaires étrangères, au cours duquel il a chuchoté au téléphone : « Le monde est un endroit très dangereux ma chère ». Même en remportant le procès intenté par ceux qui désiraient supprimer l'information contenue dans le livre, Jacana n'aurait pu assumer les frais juridiques continus, ni les menaces sur l'équipe éditoriale. Les chercheurs travaillant sur des sujets sensibles, comme le trafic d'armes, le massacre de Marikana, ou encore la *National Prosecuting Authority* rapportent régulièrement que leurs ordinateurs portables ont été volés dans des circonstances suspectes, que leurs boîtes mails se voient vidées de certains messages, que les menaces sont évidentes.

Le projet de loi sur la protection de l'information publique n'a toujours pas été voté et l'opposition demeure mobilisée. On l'appelle « projet de loi de non-divulgation » en raison des restrictions sévères en termes de liberté d'information et des sanctions excessives que cette loi infligerait aux contrevenants. Toute information considérée « d'intérêt national » – un terme vague difficile à définir – peut être protégée selon ce projet de loi, qu'il s'agisse d'un document public ou de dossiers relevant d'une enquête policière. Et la peine pour être reconnu coupable d'avoir publié de l'information « protégée » ? Jusqu'à 25 années de prison.

Dans une déclaration visant à célébrer la Journée internationale de la liberté de presse, le président du Forum national des éditeurs sud-africains, Mpumelelo Mkhabela, a déclaré qu'une clause portant sur la défense de l'intérêt public dans le projet de loi améliorerait grandement la capacité des médias à appuyer la lutte contre la corruption.

Il a appelé l'ANC et président Zuma en particulier à soumettre le projet de loi au conseil constitutionnel avant de voter en sa faveur.

« Ce projet de loi est de loin la plus grande menace à la liberté d'expression et liberté de presse depuis les débuts de notre démocratie. Nous sommes prêts à aller devant les tribunaux si le Président promulgue cette loi ».

La Journée internationale de la liberté de presse coïncide cette année avec le 20^e anniversaire de la fin de l'apartheid et l'arrivée de la démocratie.

Plus ça change, plus c'est la même chose...



Quelles politiques nationales du livre en Amérique latine ?, par Paulo SLACHEVSKY (Lom Ediciones, Chili)

Je vous remercie de m'avoir invité à exposer en ce premier jour de notre rencontre de clôture des Assises. J'espère que nous allons en faire une rencontre emblématique au cours de laquelle nous débattrons et définirons quelques-uns des principaux enjeux de l'édition indépendante au cours des prochaines années.

En ce qui concerne le titre de mon intervention, il est important pour moi de préciser que mon approche s'ancre dans la réalité concrète qu'il m'a été donné de vivre, à savoir mon expérience au Chili. À partir de là, j'esquisserai quelques propositions qui peuvent s'appliquer à plus d'un pays du continent. Il est fondamental de partir de cette prémisse parce que l'Amérique latine est un continent plein de diversité : des réalités différentes s'y côtoient aussi bien dans le domaine politique, économique et social qu'au sujet du livre et de la lecture ; un ensemble de nations y vivent parmi

lesquelles dominent l'espagnol et le portugais mais où il y a aussi de multiples langues vivantes qui cohabitent avec les langues dominantes.

Malgré cette diversité, les pays latino-américains se sont vus enveloppés avec plus ou moins d'intensité par les mêmes changements et tensions que ceux qui ont marqué le monde au cours de ce dernier demi-siècle. Cela marque sans aucun doute la réalité de beaucoup d'entre eux. En ce sens, le monde du livre et de la lecture de plusieurs pays de la région, ainsi que leur politique publique en la matière, ont été confrontés à au moins trois chocs qui ont déstabilisé son développement local :

- les dictatures qui, dans les années 1970, ont dominé plusieurs pays du continent, mettant à feu et à sang le monde de la culture, ont inversé les processus qui œuvraient à la démocratisation du livre et de la lecture. Dans l'imaginaire social, cet objet magique s'est vu du coup relégué au domaine du dangereux.
- Dans les années 1980 et 1990, la domination néolibérale qui a apposé sur le monde de la culture le sceau de la propriété, faisant passer au second plan son caractère culturel et social, transformant le livre en un produit purement mercantile, permettant que les logiques de marché dominant le développement du secteur.
- Enfin, avec le changement de millénaire, la montée en puissance d'une certaine forme de techno-utopie qui a relégué la culture du livre à un rôle secondaire et imposé le mirage selon lequel le progrès dans nos pays dépendait du niveau de connectivité.

À divers degrés d'intensité selon la réalité concrète de chaque pays, la combinaison de ces phénomènes a marqué la réalité du livre en Amérique latine, aussi bien sur l'ensemble de la chaîne créative et productive que dans ses politiques publiques. Le mouvement de l'édition indépendante a lui-même surgi comme un mouvement de résistance face à l'énorme concentration du secteur imposée par le modèle néolibéral. L'édition indépendante, à l'instar du mouvement pour la diversité culturelle, cherche alors à mettre en exergue le caractère culturel et social du livre au-delà de sa valeur commerciale. Par ailleurs, l'origine même de notre profession s'ancre dans la sphère publique : « publier, c'est rendre notoire, manifester..., arriver aux oreilles de tous ». Il n'est donc pas étonnant que, lorsque la tension culture/commerce domine le privé, ce soit nous, les éditeurs, qui cherchions à mettre en exergue le caractère public, culturel et le nécessaire rôle de l'État en la matière. Comme le souligne Fernando Escalante dans *A la sombra de los libros. Lectura, mercado y vida pública / À l'Ombre des livres. Lecture, marché et vie publique* : « Le bien public que l'on défend lorsqu'on essaie de protéger la culture du livre, c'est une structure déterminée de la vie publique ». Une structure de la vie publique qui aspire à approfondir la démocratie, à augmenter la participation citoyenne, à renforcer le débat sur les sujets critiques.

Pour que cette culture du livre réussisse à se développer, il est fondamental de sauvegarder et de favoriser le fragile écosystème que constitue le monde du livre en le libérant des logiques commerciales qui accroissent la concentration. Il est également fondamental d'établir entre les acteurs du secteur et les institutions publiques de la culture, de l'éducation et de l'industrie, des stratégies qui permettent de renforcer cette culture du livre, condition nécessaire – mais pas suffisante – pour démocratiser nos sociétés.

C'est dans cette direction que vont les quelques propositions que je vous sou mets concernant les enjeux en matière de politiques publiques pour l'Amérique latine :

1/ Concevoir et mettre en œuvre dans chaque pays une Politique Nationale du Livre et de la Lecture, sur la base d'une stratégie de caractère systémique qui englobe l'ensemble de la chaîne du livre, favorisant la création, la production et la circulation du livre, en facilitant l'accès, encourageant les études sur le livre et la lecture, œuvrant pour la démocratisation sociale du livre.

Une politique de ce type, à travers les objectifs poursuivis et les mesures prises (législatives, administratives, etc.), accroît les effets multiplicateurs de chaque action. Elle contribue également à améliorer et renforcer l'institutionnalité dans les domaines de la culture, du livre et de la lecture pour

chaque pays. Du fait de son caractère globalisateur, cet enjeu intègre d'une manière ou d'une autre les différents points que je mentionnerai au cours de cette intervention. Il est donc fondamental que le mouvement de l'édition indépendante assume un rôle très proactif dans la conception et la mise en œuvre de ce type de stratégie. Sans cela, on réussira difficilement à la concrétiser ou à l'orienter en faveur de la bibliodiversité. Les grands groupes sont très souvent parvenus à faire prédominer la logique selon laquelle « la meilleure politique du livre, c'est l'absence de politique », laissant ainsi régner le marché. Au Chili, la conception et la mise en œuvre d'une politique du livre ont constitué le principal objectif d'« Éditeurs du Chili, association d'éditeurs indépendants et d'universitaires » depuis sa création. C'est sur la base d'une proposition formulée par l'association en 2005 que le premier gouvernement de Michelle Bachelet a approuvé en 2006 la Politique Nationale du Livre et de la Lecture. Elle n'a jamais été mise en œuvre. Aujourd'hui son actualisation est en cours pour les années 2015 et 2020.

2/ Mettre en place des politiques publiques dans les domaines de la culture et de l'éducation avec une forte participation de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques de façon à récupérer et renforcer la valeur symbolique du livre et de la lecture dans nos sociétés, accroissant la démocratisation du livre dans chaque pays, ainsi que la formation de sujets actifs, critiques et participatifs. De solides plans nationaux de lecture ont une forte incidence sur cet aspect. Le livre et la lecture continuent de constituer une condition nécessaire pour une utilisation proactive des technologies, pour que les individus soient des acteurs dans la globalisation et pas seulement les récepteurs de la production culturelle des pays dominants. Aussi bien dans le domaine de la culture que dans le processus éducatif, il est essentiel de mettre en place des politiques publiques qui favorisent les expériences d'écriture et de lecture qui comportent un caractère libérateur.

3/ Négocier et mettre en œuvre une stratégie pour développer et/ou renforcer dans chaque nation l'industrie nationale du livre, encourageant ainsi les expressions culturelles locales et la bibliodiversité. Dans les pays de langue espagnole d'Amérique Latine, on ne peut pas accepter que l'industrie du livre en espagnol soit l'industrie du livre de l'Espagne. Il est bon que dans chaque pays existe un développement propre. La *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO souligne le caractère fondamental que revêtent les expressions culturelles locales. S'il est possible de penser un monde régi par une division internationale du travail dans lequel les pays développent certaines industries en fonction de leurs avantages respectifs, l'application de cette logique au domaine de la culture, en revanche, nuit profondément à l'identité et au possible développement des pays du Sud. Renforcer les industries culturelles locales est une étape nécessaire, non seulement pour protéger et encourager les expressions culturelles propres, mais aussi pour générer un cercle vertueux dans l'éducation et le développement des sociétés dans leur totalité.

4/ Faire avancer les politiques publiques qui limitent la domination des logiques de propriété dans les régulations sur les droits d'auteur et la propriété intellectuelle, et offrent la possibilité de rétablir l'équilibre entre les droits du créateur et/ou du titulaire d'une part, et l'accès à la connaissance, à l'information et à la création pour l'ensemble de la société d'autre part.

En effet, la domination des logiques commerciales dans le domaine des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle – imposée par les Traités de libre échange signés avec les États-Unis – exacerbe chaque jour un peu plus la concentration et l'inégalité dans le monde, générant des niveaux de concentration de la richesse jamais atteints auparavant, et affectant du même coup la bibliodiversité. Le développement du livre numérique peut constituer un bouillon de culture qui renforcera encore cette concentration dans le secteur, au niveau de l'édition, de la commercialisation et de l'accès, endommageant grièvement l'ensemble de la chaîne du livre, et en particulier des acteurs fondamentaux comme les maisons d'édition, les librairies indépendantes et les bibliothèques.

5/ Instaurer des programmes qui renforcent les réseaux de bibliothèques publiques, scolaires et universitaires dans chaque pays, et qui y garantissent la présence de la production locale. Les

bibliothèques jouent en effet un rôle central dans la démocratisation du livre comme dans la sauvegarde du patrimoine culturel des nations. Il est donc fondamental de renforcer et multiplier, sur l'ensemble du territoire de chaque pays, des bibliothèques tournées vers la population en général et vers toutes les étapes du processus éducatif, pour parvenir à une véritable démocratisation du livre dans nos sociétés. Pour cela, il est également essentiel de développer et d'actualiser les collections de ces bibliothèques, tout comme il est essentiel de renforcer le rôle protagoniste des bibliothécaires comme médiateurs de lecture.

6/ Améliorer et renforcer les mécanismes d'achats publics de livres par le biais de programmes d'acquisition dotés de ressources, fondés sur l'inclusion, divers et transparents, qui puissent assurer une présence majoritaire de la production locale dans chaque acquisition, accroissant la démocratisation de la création propre, ce qui à la longue finit par constituer un pilier du développement de la chaîne du livre (création, production, circulation et accès) dans nos pays. Dans ce domaine, il est prioritaire de réformer le système d'acquisition et d'utilisation des textes scolaires, un mastodonte de concentration dans ce secteur, dans lequel sont dilapidées des ressources énormes qui, bien utilisées, pourraient sans aucun doute contribuer à un épanouissement du livre et de la lecture dans l'éducation publique.

7/ Aborder à partir des politiques publiques la question de la complémentarité entre les différents supports du livre, renforçant la cohabitation entre les différents formats, l'imprimé et le numérique, entre autres. Dans le domaine de l'éducation, la lecture sur support numérique ne remplace pas la lecture d'un livre dans son format classique : les degrés de concentration sont différents, ainsi que les réseaux neuronaux qui se trouvent activés. Le remplacement de la lecture traditionnelle par la lecture numérique peut affecter fortement l'expérience de lecture comme construction de savoir, la limitant à une expérience fragmentaire. Comme le souligne Roger Chartier, ce défi se joue aussi au niveau des bibliothèques, et il est fondamental de sauvegarder les réseaux de bibliothèques comme espaces physiques.

8/ Mettre en œuvre des politiques publiques de caractère régional qui permettent de multiplier les liens et les voies de circulation du livre entre pays latino-américains ; avancer vers un échange équilibré et diversifié entre les différents pays du continent comme avec l'Espagne, en mettant un frein aux logiques coloniales qui continuent de nous dominer dans l'échange culturel.

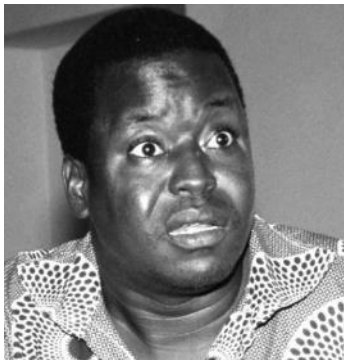
9/ Mettre en place des programmes qui favorisent la traduction depuis et vers les langues locales dans chaque pays. Il n'est pas possible en effet de penser des industries nationales du livre consolidées dans les pays latino-américains, ni un véritable échange avec d'autres pays, sans un élan significatif de la traduction au sein de chaque nation, entre les langues locales et avec les langues du reste du monde. La plupart de nos pays sont confrontés à un phénomène de double périphérie dans le système international de traductions. Celle de leur langue dans le système international, dominé par l'anglais, et celle, dans leur langue même, de leur pays, puisque c'est l'Espagne qui domine la production de traductions. Sans une conscience claire du rôle qu'assume la traduction dans le renforcement des industries nationales du livre, sans stratégies pour lui donner un élan, il nous sera difficile de modifier la réalité de cet échange inégal, avec tout le coût que cela entraîne pour la création dans le domaine de la parole écrite ainsi que pour la diversité culturelle qu'apporte cette activité dans laquelle, sans nul doute, l'édition indépendante joue un rôle de premier plan.

10/ Promouvoir des mesures de soutien à la coédition entre maisons d'édition indépendantes et universitaires au sein d'une même langue, et maisons d'édition et institutions publiques, pour renforcer la circulation de l'information ainsi que la production intellectuelle dans les institutions publiques. Comme le souligne le « Nouvel agenda pour le livre et la lecture : recommandations pour des politiques publiques en Amérique latine » du CERALC, les coéditions représentent un important vecteur d'intégration culturelle dans la région. Elles ont constitué un modèle d'action depuis les

débuts du mouvement de l'édition indépendante, renforçant, entre autres, la production locale et la traduction.

Ces propositions concernant les politiques publiques, à différents niveaux de mise en œuvre selon les pays du continent, sont quelques-unes des multiples lignes d'action qui accroîtraient sans aucun doute le rôle du livre et de la culture dans nos sociétés, tout comme le rôle de l'édition indépendante, favorisant du même coup la constitution de sujets actifs au sein de nos sociétés. Les défis auxquels nous sommes confrontés dans la lutte en faveur de la bibliodiversité et de la démocratisation de la culture du livre répondent en outre à un enjeu majeur, que Jeremy Rifkin exprime clairement dans *L'Âge de l'accès* :

« Si on ne les réfrène pas, les forces commerciales vont dévorer la sphère culturelle, la transformant en fragments mercantilisés de divertissement commercial, (...) d'amusement contre paiement et de relations monnayées. Perdre l'accès à la riche diversité culturelle issue de milliers d'années d'expériences de vie serait aussi dévastateur pour notre survie et notre développement futur que perdre ce qui reste de notre diversité biologique. La restauration de l'équilibre écologique entre culture et commerce est l'un des enjeux centraux de cette nouvelle ère. Les générations futures devront l'affronter avec la même passion et la même conviction que celles qu'a mise la génération actuelle dans son acharnement à équilibrer l'économie de la nature et l'économie humaine. »



L'union fait la force : l'engagement des éditeurs au Mali, par Hamidou KONATÉ (Jamana, Mali)

Considérée à tort ou à raison comme un continent à culture orale, l'Afrique, surtout sa partie francophone, a connu ses premières maisons d'édition avec les missionnaires et durant la colonisation. Les livres édités à l'époque étaient destinés à l'administration coloniale ou à la vulgarisation des messages religieux, malgré l'existence dès le XIII^e siècle de nombreux manuscrits dans différents domaines dans des centres culturels ou universités (Tombouctou, Djenné au Mali).

Il faudra attendre les années de lutte pour la décolonisation du continent pour voir les premières maisons d'édition africaines.

Ainsi l'intellectuel panafricaniste sénégalais Alioune Diop créa en 1949 la maison d'édition Présence Africaine dont l'objectif principal est de faire connaître l'Afrique dans ses particularités et surtout son combat singulier pour la dignité et son affranchissement du joug colonial.

Véritable tribune pour le panafricanisme, plusieurs articles, romans, manifestes politiques, ouvrages de sociologie, d'histoire, de linguistique... concernant l'Afrique, les Antilles, l'Amérique... de grands militants de la cause noire comme Cheick Anta Diop, Aimé Césaire, Marcus Garvey, W. Dubois,... y ont été publiés.

En 1972, sur initiative du président sénégalais Léopold S. Senghor, est créée la maison d'édition Les Nouvelles Éditions Africaines. Les NEA sont le fruit de l'association de 3 pays : Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo avec des maisons d'édition françaises : Armand Colin, Nathan, Hachette, Présence Africaine, Seuil. En plus des trois pays où elles avaient des bureaux régionaux, les NEA avaient aussi des succursales au Mali, en Guinée, au Niger...

Les marchés de la sous-région étaient inondés par les livres des NEA et surtout par ceux des maisons françaises partenaires. Ces livres pour la grande majorité étaient conçus par des non-Africains ou des Africains vivant hors du continent, correspondaient rarement aux réalités du contexte africain et étaient peu conformes aux programmes scolaires en vigueur. L'expérience NEA fera long feu.

Les années 1990 : les livres de la démocratie

La présence clairsemée de maisons d'édition sur le continent a fait place à un véritable boom pendant les années 1990. Cette éclosion de maisons d'édition en Afrique francophone s'explique en partie par :

- les revendications politiques pour plus de libertés individuelles et collectives et une plus grande démocratie dans la gouvernance des pays ont eu pour conséquence un développement de la presse et des maisons d'édition. On assistera un peu partout à la naissance de structures d'édition militantes : Mali, Niger, Burkina, Guinée...
- les réformes des programmes de l'Éducation nationale mettent plus l'accent sur les réalités ou identités nationales et sous-régionales
- les politiques nationales de livres scolaires se développent
- des associations sous-régionales ou régionales sont créées.

En effet, suite aux évolutions politiques intervenues dans plusieurs pays à partir de 1990, les nouvelles autorités ont entrepris des changements au niveau des politiques nationales de l'Éducation. De nouveaux programmes ont été élaborés laissant plus de place aux réalités locales et aux identités nationales. La rédaction des manuels scolaires est le fait d'auteurs nationaux et l'impression est faite sur place ou par des pays « amis ».

L'adoption par certains pays de politiques nationales du manuel scolaire a été un véritable catalyseur pour l'édition nationale.

Malgré cette éclosion de maisons d'édition, l'édition scolaire reste confrontée à d'énormes problèmes :

- le faible taux de scolarisation et d'alphabétisation
- le faible niveau de revenu des populations
- les impôts et les taxes
- les difficultés d'approvisionnements en matières premières
- la difficile circulation du livre.

Les efforts conjugués des associations nationales et sous-régionales (APNET) et des partenaires techniques et financiers ont amené certains pays à adopter des préférences nationales lors des appels d'offres internationaux, à exonérer les livres ou les intrants, à libéraliser le secteur de l'édition en mettant fin à l'existence de « l'État Éditeur », à mettre en œuvre des politiques d'achat et de distribution de grande quantité de manuels dans les écoles, à reconnaître le travail de l'auteur en lui accordant des droits d'auteurs.

Le cas du Mali

Au Mali, la production de livres scolaires, jusqu'au début des années 1990 a été l'œuvre de maisons d'édition ou d'imprimeries étrangères. Le ministère de l'Éducation Nationale (MEN) à travers l'Institut Pédagogique National (IPN) faisait élaborer les manuscrits par des agents du ministère.

Ces manuscrits sont soit remis à des maisons d'édition étrangères ou aux imprimeries de pays « amis » Yougoslavie, Roumanie, URSS, etc. pour impression. Il arrive très souvent que les maisons d'édition étrangères développent par leurs propres moyens des livres scolaires écrits par des auteurs vivant hors du pays ou des auteurs non maliens. Dans tous les cas, la qualité des livres laissait à désirer non seulement par la qualité du contenu (les auteurs n'avaient pas les compétences requises ou celles-ci n'étaient pas adaptées au contexte) mais aussi par la qualité physique (livres mal imprimés).

En ce qui concerne les livres en langues nationales, le mal était plus profond : le manque de maîtrise de la langue ou des réalités locales entraînait souvent des chamboulements de chapitres, des textes mal illustrés, des images inappropriées...

Pour tous ces livres édités par les soins de l'IPN, les auteurs, fonctionnaires de l'État du Mali, ne bénéficiaient d'aucune reconnaissance. Ils n'ont même pas le droit de signer leurs œuvres, et *a fortiori* de recevoir des droits d'auteur.

Après les événements de mars 1996 qui ont conduit à l'instauration de la démocratie au Mali, les éditeurs ont senti la nécessité de se mettre ensemble, de mutualiser leurs efforts. C'est ainsi que

L'Organisation Malienne des Éditeurs de Livres (OMEL) a été créée. Cette association regroupe non seulement les éditeurs mais aussi les librairies du Mali. L'objectif de l'association est de renforcer la capacité de ses membres par la formation et l'accès au marché des livres scolaires. Des actions de lobbying ont été entreprises à l'endroit des autorités politiques du pays : ministère de l'Éducation, Primature, Présidence de la République du Mali.

Ainsi de nombreuses formations et stages ont été organisés à l'attention des éditeurs. Des conférences et des séances d'échanges avec les agents du ministère de l'Éducation, des douaniers et des agents du ministère des Finances ont été organisées. Toute chose qui permet d'établir des relations de confiance et de mieux faire connaître la profession d'éditeur et le rôle du livre dans la vie d'une nation.

À sa création en 1996, l'OMEL comptait 5 membres ; aujourd'hui, une vingtaine d'éditeurs sont membres, un bureau de sept membres se réunit une fois par mois et une assemblée générale se tient annuellement.

L'OMEL dispose d'un statut et d'un règlement intérieur. Pour être membre, il faut avoir édité au moins 2 livres, payer la carte de membre (50 000 F CFA) et la cotisation annuelle (200 000 F CFA)

L'OMEL a bénéficié de l'accompagnement de plusieurs organisations (APNET, Agence Canadienne pour le Développement international, la Banque Mondiale...).

Lors des appels d'offres, il arrive que des éditeurs membres de l'OMEL se mettent ensemble pour soumissionner et partager ainsi les risques et les bénéfices de l'opération. L'OMEL est en train d'élaborer un code de déontologie et d'éthique pour l'édition de même qu'une charte de l'éditeur. Elle envisage avec l'aide de certains partenaires la création d'une centrale d'achat des intrants (papier, encre, plaques...).

L'accès au marché du livre scolaire par les éditeurs nationaux est un défi majeur si on sait que la quasi-totalité des livres scolaires sont édités par les groupes multinationaux. Aujourd'hui la situation a radicalement changé : les éditeurs nationaux ont au moins 75 % du marché de livres scolaires alors que dans la plupart des pays de la sous-région, le marché de manuels scolaires est occupé par 60 à 90% par les groupes multinationaux ou leurs filiales.

Le livre scolaire en Afrique est à l'édition ce qu'est la vache à lait à un troupeau. Il permet à l'éditeur de réaliser d'énormes bénéfices. Les bénéfices réalisés permettent à l'éditeur de renforcer les capacités professionnelles de ses auteurs et de ses agents. Au Mali, les 5 grandes maisons d'édition à accéder au marché du livre scolaire ont réalisé à elles seules plus de 5 milliards de F CFA de chiffres d'affaires entre 2008 et 2010. Certaines d'entre elles ont acquis de nouveaux équipements alors que d'autres ont construit de nouveaux sièges. Les bénéfices tirés de la vente des livres scolaires permettent aussi de développer d'autres projets et de nouvelles collections.

Pour une amélioration du système éducatif, l'État a initié le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) dont l'un des objectifs principaux est de « contribuer à réduire la pauvreté par l'accélération de la scolarisation, la réduction de l'analphabétisme et l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation ». L'objectif spécifique du PRODEC est de « relever le taux de scolarisation et améliorer l'efficacité du système éducatif ».

En plus de l'élaboration d'un nouveau programme pour l'éducation, des politiques courageuses ont été adoptées :

- assurer une meilleure formation aux enseignants
- adopter une politique nationale du livre scolaire
- accorder aux langues nationales une plus grande importance
- promouvoir les industries culturelles nationales
- améliorer le ratio livre/élève

Ainsi en 1997, dans le cadre de son appui au PRODEC, l'Agence Canadienne pour le développement international (ACDI) a mis en place un petit projet qui visait à réécrire et rééditer 3 manuels scolaires destinés à l'enseignement du français en classe de 3^e, 4^e et 5^e année du cours primaire. Cette réédition constituait une occasion d'accompagner les auteurs dans l'écriture mais aussi d'offrir un appui au

renforcement de capacité des illustrateurs et des éditeurs privés maliens. Même limité, ce projet a été un franc succès et a suscité d'autres expériences.

Ainsi, un appel d'offres national a été lancé pour la réédition d'autres manuscrits (14 titres) pour les classes du 1^{er} et 2^e cycle

Après l'édition de ces titres, le ministère, grâce à un financement du gouvernement canadien, a acheté et fait distribuer par les éditeurs de manuels scolaires plus de 8 milliards de F CFA de livres livrés jusque dans les écoles entre 2007 et 2010.

Ainsi grâce à cette politique du ministère, les éditeurs privés maliens ont pu mettre en place une chaîne d'approvisionnement en manuels scolaires et en livres sur l'ensemble du territoire national. Plus de 5 millions d'exemplaires de livres scolaires ont été produits et distribués, ce qui a amélioré nettement le ratio livre/élève.

Parallèlement, le gouvernement a exonéré le livre à l'importation. Il y a 3 mois, l'État du Mali a ratifié l'Accord de Florence.

Les multiples décisions incitatives prises par le ministère pour l'Éducation ont entraîné une éclosion des maisons d'édition. De cinq maisons d'édition scolaires en 1997, le Mali compte à ce jour plus d'une vingtaine de maisons d'édition.

En dépit de ce tableau assez flatteur, le secteur reste confronté à d'énormes problèmes :

- la faiblesse des ressources financières : les banques et autres institutions financières du pays hésitent à accorder des crédits à l'éditeur. Le statut de l'éditeur est mal défini et souvent assimilé à celui de l'imprimeur
- le coût exorbitant des intrants (papier, plaques...) et toute chose qui renchérit le prix du livre
- la faiblesse du niveau de revenu des populations
- la faiblesse voire l'inexistence de structure de diffusion et de distribution. Le réseau de librairies est assez faible et les librairies optent plutôt pour des dépôts que des commandes fermes
- la difficile circulation du livre dans la sous-région
- la voracité des prédateurs : il est facile et assez courant de voir des livres d'éditeurs privés nationaux piratés et imprimés en grande quantité dans des pays de l'Asie (Chine, Indonésie, Pakistan, Liban...) inonder les marchés locaux.

Si dans un passé récent le secteur de l'édition de livres scolaires était victime de l'invasion étouffante des produits des grands groupes multinationaux d'éditeurs du fait d'une corruption avérée de certains responsables du ministère, aujourd'hui, on assiste à un phénomène nouveau. Depuis l'adoption par l'État de la politique nationale du livre scolaire et la mise en place d'une commission de validation des projets éditoriaux élaborés par les éditeurs privés, on assiste à la naissance d'une nouvelle caste d'éditeurs : « les fonctionnaires éditeurs » ou « les éditeurs anonymes ». En effet, certains agents profitant de leur position au ministère initient eux-mêmes des projets éditoriaux. Ces manuscrits ainsi élaborés sont confiés à des personnes qui n'ont rien à voir avec la profession d'éditeur (quincaillier, transporteur, chauffeur, commerçant...). Ces projets seront non seulement validés mais mieux, seront assurés de faire partie des commandes de l'État.

Ainsi pour un ou deux titres, ces éditeurs se retrouvent avec des milliards de F CFA. D'où l'expression d'éditeurs nés « cuillère en or à la bouche » ! Cette pratique qui prend de plus en plus d'ampleur à cause de la corruption et de l'appât du gain facile portera, si rien n'est fait, un coup fatal à l'édition. Les produits ainsi livrés dans la majorité des cas sont de qualité médiocre.

Conclusion

Le livre scolaire est un outil indispensable dans l'acquisition et la transmission de la connaissance, à ce titre il doit être d'une qualité irréprochable : avoir un contenu adapté aux réalités locales et ouvert sur l'universel. Il doit être physiquement attrayant et résistant.

Pour toutes ces raisons, les éditeurs doivent mettre en œuvre tous leurs efforts afin de réaliser des livres adaptés, disponibles et accessibles sur un marché régional viable. Les coéditions doivent être

encouragées dans tous les domaines et dans toutes les langues : aussi bien en français que dans les langues africaines. Les autorités doivent, dans le cadre des organisations sous-régionales et régionales (UEMOA⁵, CEDEAO⁶, UA⁷, OIF⁸...) prendre des mesures incitatives pour une meilleure circulation du livre et de l'écrit. Les défis sont énormes, les marchés potentiels existent et l'avenir prometteur.

Mettre à la disposition des élèves africains des livres au contenu adapté aux réalités socioculturelles africaines et ouverts sur l'universel est un défi que doivent relever les éditeurs africains.

Pour atteindre un tel objectif il est impérieux que les éditeurs se mettent ensemble mutualisent leurs compétences et leurs efforts. Les partenaires de l'école, qui mettent souvent d'énormes moyens financiers à la disposition des États doivent être sensibilisés.

Les associations d'édition sous-régionales et internationales telles l'Alliance internationale des éditeurs Indépendants, sont interpellées. La survie de l'école passe par l'acquisition de bons livres scolaires. Le secteur de l'édition est un secteur stratégique et ne doit pas être laissé à la seule volonté des grandes multinationales, si l'Afrique veut avoir de futurs leaders aptes à faire face aux multiples attentes du continent : développement durable, démocratie, bonne gouvernance, etc.



« Small is beautiful » : regards croisés entre la France et le Chili

par Jutta HEPKE (Vents d'ailleurs, France)

Un vieux modèle

Le modèle d'éditeur qui a eu cours dans la vieille Europe, puis dans de nombreux pays du monde, est lié d'une façon intrinsèque à l'humanisme. Il véhicule l'idée d'un certain progrès humain et social en s'appuyant sur la croyance que la transmission du savoir et l'acquisition de la connaissance amélioreront l'être humain, éduquent le citoyen et constituent le fondement de la démocratie et du vivre ensemble.

Le XX^e siècle a généré l'élargissement de ce modèle à un modèle de masse *via*, entre autres, l'édition de poche puis l'édition numérique et a abouti à une certaine démocratisation de la lecture.

Le livre symbolise la possibilité de l'accession sociale, le savoir et la connaissance.

Ce modèle fonctionnait tant que le capitalisme paternaliste régulait la plus grosse partie de l'économie. Les grandes maisons d'édition étaient souvent des entreprises familiales, attachées à la transmission du patrimoine, donc à leur catalogue et à leurs auteurs.

La péréquation entre livres réputés difficiles, destinés éventuellement à un public plus restreint, et les livres atteignant un public plus large était pendant de longues années la base d'un équilibre financier de nombreuses maisons d'édition.

La rentabilité financière d'une œuvre le cas échéant chancelante ou lente était contrebalancée par une rentabilité symbolique et considérée comme un investissement sur l'avenir.

La constitution d'un catalogue pouvait être considérée comme planter un arbre pour les générations futures.

La fin du capitalisme de papa

Quand vers les années 1980, le capitalisme paternaliste est remplacé par le capitalisme néolibéral et financier, les freins idéologiques étant majoritairement tombés, le modèle artisanal de l'éditeur est

⁵ UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine

⁶ CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS)

⁷ UA : Union Africaine

⁸ OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

soumis à une pression de plus en plus forte.

La concentration s'accélère, chez les éditeurs comme dans les circuits de commercialisation notamment les distributeurs. Les chaînes culturelles naissent, les grandes surfaces culturelles surgissent, les conglomérats médiatiques se renforcent.

Les répercussions directes et indirectes de la constitution des grands groupes d'édition et la pression exercée sur les acteurs du livre sont, pendant quelques décennies, contrebalancées par une activité foisonnante et une créativité accrue des maisons d'édition de petite taille.

Le livre gardait encore pour un temps son rôle symbolique, le lecteur était conquis, les libraires pouvaient espérer vivre de leur marge.

La démocratisation de la lecture devait agrandir le lectorat potentiel et élargir par ricochet le marché.

Toujours plus, toujours plus vite... pour aller où ?

Depuis quelques décennies, la concentration ne s'est pas seulement accélérée, la financiarisation a noyauté le vieux modèle en préparant le terrain à l'émergence de l'édition industrielle de l'ère médiatique. Le vieux rêve humaniste est moribond, la création artisanale sous perfusion et le livre symbole est tombé de son piédestal.

Les dernières décennies ont montré des changements profonds :

- l'acquisition du savoir correspond à des modes opératoires radicalement différents (lecture continue ≠ lecture zapping) ;
- il n'y a plus de réelle appropriation du savoir car il semble toujours disponible... mais où est passé l'esprit critique ?
- sortie du modèle éducatif public, abandon du modèle humaniste de l'éducation de l'être humain vers un citoyen responsable, dorénavant il s'agit du dressage du consommateur ;
- le modèle de démocratie basé sur la participation du citoyen responsable a du plomb dans l'aile. Comment la démocratie fatiguée pourra-t-elle s'adapter ?
- le changement radical des repères : plus de crédit accordé aux savants et aux intellectuels, à la presse écrite, aux penseurs, plus de filtres de professionnels comme les libraires qui conseillent, l'opinion se forge désormais par le plus petit dénominateur commun et les conseils des pairs. Démocratisation du savoir ou préparation du terrain pour le prochain fascisme ?
- la théorie de la longue traîne (Chris Anderson, 2004) s'est avérée un leurre : toutes les études montrent que, outre la baisse structurelle de lecteurs et d'acheteurs de livres, la « consommation » de livres s'uniformise au profit des ouvrages à fort marketing et ceci en dépit d'une grande diversité ; le buzz attire le buzz et les vendeurs de livres dont les libraires regardent les chiffres de vente pour mettre les ouvrages dans leurs rayons...
- dans le domaine du livre, librairie et éditeur sont court-circuités car ils empêchent les profits (pour Amazon) qui prônent la liberté d'être édité ! Est-ce le narcissisme déguisé en démocratisation de l'écrit ?
- la baisse structurelle et tendancielle des achats de livres (par exemple les dictionnaires, les essais, etc. – 6 % en 2013), la littérature se porte bien grâce notamment à quelques titres qui se vendent à des centaines de milliers ou millions d'exemplaires (*Astérix* ou *Le porno pour maman*, par exemple).

En terrain hostile : tactique de guérilla ?

La forte baisse de la visibilité dans les librairies est réelle, celles-ci étant soumises à la pression commerciale des grands groupes et à la baisse des acheteurs. Pris en étau, elles ne sont pas toujours conscients des enjeux de la bibliodiversité : peu d'espace pour des productions différentes, peu de marges de manœuvre.

La bonne vieille péréquation peine à fonctionner car même les ouvrages à bon potentiel souffrent du manque de visibilité, de la concurrence forcée des grands éditeurs et des pratiques d'auto-édition

ou édition à compte d'auteur.

Les défis sont ainsi nombreux :

- Comment lutter contre le capitalisme néolibéral forcené ?
- Contre l'accélération globale ? Par exemple l'injonction de livrer en 24 heures gratuitement ?
- Comment être visible dans le buzz général ? Comment faire entendre un son différent dans le vacarme du monde ?
- Comment lutter contre la glorification de l'ignorance et la haine de la pensée ?



« Small is beautiful » : regards croisés entre la France et le Chili

par Juan Carlos SÁEZ (JC Sáez Editor, Chili)

Restez petit. Restez lent.

Ce qui est petit n'est pas seulement joli. C'est une des conditions *sine qua non* de la bibliodiversité, tout comme limiter la taille des technologies d'exploitation et de production permet de protéger la biodiversité et de rendre au travailleur sa condition d'artisan, propriétaire de son produit.

Notre adversaire est ce qui est grand. Dans le monde du livre, ce sont les grandes maisons d'édition qui inondent le marché et monopolisent les

vitrines et les étals des librairies.

Nos adversaires, ce sont aussi les grandes surfaces de vente qui étouffent les librairies indépendantes et les géants du *e-commerce* qui veulent soumettre les éditeurs.

Tout ce qui croît empiète l'espace de l'autre et ce processus provoque la destruction de la nature, de la communauté ou de la liberté. Elle porte en elle une dynamique d'accaparement. Si elle ne peut pas vous prendre, elle vous achète. Elle en veut toujours plus, car le monstre qu'elle devient a de plus en plus faim.

Les éditeurs indépendants représentent une industrie à échelle humaine. Leur force, c'est leur diversité et leur marché de niche, leur foyer.

Nous ne publions pas des ouvrages pour leur potentiel de vente, mais pour la qualité de leur contenu. Ce qui nous motive, c'est publier des livres qui ont du sens et qui sont amenés à devenir des *longsellers*, ces ouvrages au contenu pérenne et non jetable.

Les ouvrages qui nous inspirent n'ont pas de cycle de vie, ce ne sont pas des produits cosmétiques dans leur emballage jetable. Ni notre contenu, ni notre contenant - le livre imprimé - ne sont jetables. Nous imprimons du papier, pas pour rejeter mais pour conserver. Tel Umberto Eco, je me méfie du digital : rien n'est moins permanent que les supports soi-disant permanents. Peut-être que dans le futur, l'édition numérique ne sera qu'un support transitoire dont le contenu – s'il passe l'examen de la transcendance – pourra devenir livre imprimé.

Notre ennemi n°1 : le grand

La grande taille, le pouvoir et la concentration sont les causes de l'appauvrissement de la biodiversité et de la disparition progressive de la diversité des cultures.

Le mouvement pour la bibliodiversité a pour caractéristique principale et vertueuse de chercher à conserver la dimension humaine et artisanale de notre industrie. Mais de quelle dimension parle-t-on ? Combien de travailleurs par unité de production ? Combien de titres par an ? Quel est le niveau de vente optimal pour rester indépendant du monde financier ?

La petite taille est inhérente à l'industrie des éditeurs indépendants : 80 % des ventes d'une librairie ne sont pas le fait d'un best-seller ; il s'agit véritablement d'une relation entre le lecteur et des milliers d'ouvrages beaucoup plus intimes et éloignés de la culture de masse.

Les 100 ouvrages les plus vendus ne dépassent jamais les 20 % des ventes d'une librairie. Pour nous, la croissance est un contresens.

Malgré tout, nous, éditeurs indépendants, sommes également soumis à la croissance, sous diverses formes. Nous recevons, d'une part, plus de projets éditoriaux de qualité que nous sommes en mesure de financer ; nous devons atteindre d'autre part un certain seuil d'ouvrages actifs et actuels pour maintenir un niveau de ventes correspondant à la taille de notre structure, aussi petite soit-elle.

Mais combien de fois les éditeurs ont-ils fait l'exercice de concevoir et définir ce qui constituait pour eux la taille idéale ? Dans la plupart des cas, la taille de nos structures est le résultat de dynamiques dont nous n'aspérons pas à nous occuper. Il serait intéressant de pouvoir partager nos réflexions sur cette question de la taille, notamment en ce qui concerne nos choix éditoriaux et leurs conséquences sur l'échelle de production.

Cette absence de conception se traduit souvent par des problèmes de compréhension des catalogues des éditeurs de notre réseau. Le profil et la personnalité de nos labels éditoriaux sont, eux aussi, souvent difficilement saisissables.

Dans un monde dans lequel il est de plus en plus facile de publier, surtout en format numérique, l'éditeur est confronté à des contenus de plus en plus nombreux. Parallèlement, le lecteur de qualité exige de la rigueur face à une telle profusion : notre rôle est d'éclairer le choix de nos lecteurs, de les aider à séparer le bon grain éditorial de l'ivraie.

Nous devons rester concentrés sur ce qui fait notre personnalité éditoriale et éviter la tentation de publier tout bon contenu qui arrive dans nos bureaux.

Nous avons un autre défaut : celui de vouloir publier rapidement, comme si un bon texte ne pouvait le rester. Or, à mon sens, les contenus prioritaires pour l'édition indépendante ne sont, par nature, pas caduques. La pérennité devrait être un critère important de choix éditorial. Toute précipitation est suspecte.

Notre ennemi n°2 : la rapidité

La notion de « jetable » est le résultat de la production de masse et de la circulation rapide de l'argent. Que représente pour nous l'idée de « cycle de vie » d'un produit si chère à la grande industrie ? Rien. Pour nous, le cycle de vie est un concept vide, qui n'a pas de sens. Nous nous opposons aux politiques commerciales imposées par les grandes maisons d'édition et les grandes librairies et qui se propagent jusqu'aux petites librairies, leur imposant de se défaire tous les 6 mois d'ouvrages qui ne se sont pas vendus massivement.

Que deviendraient des ouvrages tels que *L'interprétation des rêves* de Freud ou *Histoire de la folie à l'âge classique* de Foucault ou encore *L'homme à la recherche de sens*, de Frankl, dont les premières éditions ont mis 10 ans à se vendre. Aurait-on du les jeter des étagères ? Les supprimer des catalogues ?

Il est clair qu'au contraire des règles imposées par les grandes maisons aux librairies, qui instituent la circulation rapide des nouveautés au détriment des livres de « fond », le mouvement des éditeurs indépendants doit concevoir et déployer, main dans la main avec les librairies, un modèle économique complètement différent et basé sur une stratégie de circulation plus lente et une plus grande stabilité. La viabilité et la stratégie des éditions indépendantes sont liées à celles des librairies indépendantes, en particulier celles de petite taille et spécialisées. Nous ne pouvons pas les dissocier.

Je le répète : nous devons sortir de ces Assises avec la volonté de nous approprier ce défi, d'en faire un élément indissociable de l'édition indépendante.

En ce qui concerne Internet et le livre digital, j'ai une vision controversée et – pire encore – contraire au sens commun dominant. J'ai une méfiance profonde vis-à-vis de la rapidité. Or Internet et les ouvrages numériques sont avant tout basés sur la rapidité.

Internet, c'est aussi l'accès à des contenus, mais cet accès n'est démocratique que lorsqu'il est uniforme et équilibré, non pas quand il renforce la concentration des contenus et favorise les flux descendants Nord-Sud et centre-périphérie. Internet n'a amélioré ni le *fair trade* ni le *fair speech*.

La vitesse, c'est l'allié des grands et donc du pouvoir – en particulier du pouvoir centralisé. Les empires les plus brillants de l'Antiquité et des Temps modernes ont basé leur succès sur la vitesse. Ce sont les

navires grecs, plus rapides, qui ont permis le contrôle de la Méditerranée ; la construction de voies rapides a permis à l'armée romaine d'asseoir son pouvoir militaire dans les provinces. Enfin, lors des guerres modernes, la vitesse a évidemment été la clé du pouvoir.

Les capitaux financiers circulent aussi à la vitesse de la lumière. Ils contrôlent, détruisent et donnent le droit de vie ou de mort de ceux qui produisent.

Pire. Ne nous méprenons pas. Si l'on se réfère à Paul Virilio⁹, toute technologie possède en elle son propre accident (les bateaux coulent, les avions tombent, l'électricité électrocute). Que serait alors un accident propre à Internet ? Un accident social ? Le strict contrôle de notre intimité, comme c'est déjà le cas aux États-Unis ? Où l'emprise économique de quelques acteurs sociaux sur le reste ? Pouvons-nous publier ou lire ce que nous souhaitons dans un contexte de contrôle des citoyens justifié par la menace terroriste ?

Voilà ce que sont Internet et les autres réseaux digitaux : vitesse et pouvoir. Et si le pouvoir n'est pas au préalable distribué équitablement entre tous les participants du réseau – aidé en cela par la dimension réduite de tous les acteurs sociaux – la vitesse de transmission des données favorise surtout l'action à grande échelle des puissants. Elle favorise le gigantisme et crée l'illusion de favoriser la diversité.

Pourtant, j'ai l'impression que la diversité reste toujours cachée dans un coin des moteurs de recherche. C'est cette combinaison entre taille et vitesse des multinationales qui représente une menace à la biodiversité.

Que proposons-nous ?

Nos maisons d'édition doivent rester de petite taille et concentrées. S'efforcer à définir sa propre taille et ne pas accepter qu'elle soit dictée par les circonstances. Profiter des synergies entre nos réseaux. Nous devons ajouter la vertu de la lenteur à celle de la petite taille.

Ce modèle collaboratif entre maisons éditoriales doit se refléter dans nos organisations avec, au centre, un noyau éditorial dur qui élabore la stratégie : que choisir pour quels lecteurs et comment diffuser les contenus.

Les autres missions qui complètent la fonction éditoriale telles que la mise en page, le design, l'édition technique, la traduction, etc. peuvent être fournies par des entreprises de petite taille ou par des travailleurs indépendants prêtant service au dit noyau dur et s'appropriant ainsi la valeur de leur travail. Ces petites entreprises de services éditoriaux peuvent et doivent être impliquées dans tout le réseau afin de les aider à atteindre l'équilibre microéconomique nécessaire pour que leurs activités soient durables à long terme. L'essentiel est de pouvoir partager tout ce que nous pouvons au sein du réseau, comme n'importe quel écosystème sain et équilibré.

La petite taille et une vitesse conforme aux principes de la biodiversité et de la biodiversité – c'est-à-dire ne pas produire pour jeter mais pour conserver – requièrent une alliance stratégique avec les librairies indépendantes. C'est un élément clé sans lequel nous ne pourrions pas réussir. Inclure activement dans notre mouvement les librairies n'est pas une obligation mais une urgence vitale.

Les réseaux d'éditeurs et de libraires indépendants, de tailles identiques, sans prépondérance ni domination de l'une sur l'autre et dans le cadre d'une relation pleinement horizontale, formeront la base d'un écosystème sain et équilibré dans le monde du livre. En somme, un vrai « réseau de réseaux », sans un centre, sans grands acteurs qui concentrent quelque type de pouvoir mais qui atteignent une présence globale à l'échelle locale.

Bref, la grande taille est une caractéristique de l'autoritarisme. Grande taille et vitesse sont les fondements de la culture de production de masse et par conséquent d'un énorme gaspillage et d'un phénomène de concentration du pouvoir.

⁹ Virilio, Paul (1997) *Cibermundo: ¿una política suicida?*; Dolmen Ediciones antecesor de JC Sáez Editor.

Le culte de la grande taille nous poursuit jusqu'à aujourd'hui. Les grandes œuvres nous fascinent : les pyramides d'Égypte, l'Empire romain, les Statues Moais de l'Île de Pâques, les cités Mayas, mais combien de douleur et de souffrance derrière la construction de ces grands temples ?

Le poète Neruda se demande avec tristesse dans les *Hauteurs du Machu Picchu*¹⁰ (extrait du *Chant général*) : « Pierre dans la pierre, où était passé l'homme / Air dans l'air, où était passé l'homme ? / Temps dans le temps, où était passé l'homme ? »

Face à la croissance des villes et de ses monuments, des empires et des religions, l'être humain disparaît. Pour qu'il soit à nouveau visible, il est nécessaire de récupérer la juste dimension des choses. Notre activité d'éditeurs indépendants peut y contribuer. Restons petits.



L'édition en Tunisie : quelles perspectives après la « Révolution de Jasmin » ? par **Nouri ABID** (Med Ali, Tunisie) et **Élisabeth DALDOUL** (elyzad, Tunisie)

Nouri ABID

L'édition et la Révolution de 2011 en Tunisie

Les études et les statistiques sur l'édition, réalisées dans le monde arabe révèlent un faible taux de production de livres et une désaffection de la lecture. Les causes de cet état sont nombreuses et parmi elles

les obstacles que rencontrent l'éditeur.

Aujourd'hui, suite au contexte politique, depuis la Révolution du 14 janvier 2011 en Tunisie et ce qui s'en suivit dans le monde arabe, les données ont changé et le secteur de l'édition connaît un essor : multiplication des publications et un élan de lecture, et ceci grâce à la rupture avec toute sorte de censure que subissait l'édition et dont le livre était la première victime.

Dans ce nouveau contexte révolutionnaire avec ses slogans « Dégage », « le peuple exige ... », l'éditeur est appelé à identifier les attentes réelles du public et à devenir défenseur des valeurs de la démocratie.

État des lieux de l'édition avant la Révolution

L'éditeur arabe était confronté à la concurrence déloyale de l'État, et à son monopole surtout dans le domaine du livre scolaire, à la censure et à l'étroitesse du marché.

Ce contrôle de l'État sur l'édition et indirectement sur la ligne éditoriale n'a pas favorisé le développement d'un environnement libre de l'édition et a engendré l'asphyxie, l'auto-censure des auteurs et créateurs et même leur exil.

En outre les lecteurs ne manifestaient plus le désir de la lecture et surtout celle des livres arabes.

Ce constat négatif était partagé par tous les éditeurs et il en découlait :

- une marginalisation du métier d'éditeur au niveau économique et culturel ;
- la baisse du tirage des exemplaires dans le domaine de la littérature et des sciences humaines et sociales, alors que l'édition islamique (ouvrages classiques ou de vulgarisation religieuse) était en augmentation constante ;
- l'étroitesse du marché ;
- le lectorat limité à une petite frange de la société.

¹⁰Neruda, Pablo (1950). *Número X*, Canto General, página 34.

Quoique les éditeurs libanais et égyptiens soient à la tête de l'édition arabe malgré tous les obstacles qu'ils rencontrent, ils ont résisté à la censure, et ont été un refuge pour l'écrivain arabe fuyant l'édition dans son propre pays. L'édition connaît également un essor aussi bien en Syrie qu'en Jordanie. Dans les autres pays arabes, l'édition demeure hésitante, en veilleuse, tandis qu'elle est presque étouffée en Irak après les guerres qu'elle a connues.

En Tunisie, le blocage, la marginalisation et la censure persistent bien que la situation y soit plus encourageante, théoriquement, que dans les autres pays.

En effet la Tunisie est dotée depuis l'Indépendance de lois favorables à la liberté d'expression à savoir, sur le plan juridique de :

- l'article 8 de la Constitution de 1959 qui stipule la liberté d'expression ;
- l'article 1^{er} du Code de la presse (1975) consacré à la liberté d'édition et d'imprimerie.

Sur le plan professionnel, le secteur comprend 60 éditeurs et plusieurs imprimeries. Mais ces lois sont détournées, l'édition n'émerge pas et reste un secteur non structuré. Pour survivre, nombreux sont les éditeurs qui se convertissent professionnellement vers l'imprimerie, ou la distribution, et les plus persévérants éditent des ouvrages dont la vente est assurée : parascolaire, livres religieux, etc.

Aussi l'éditeur tunisien se trouve-t-il dans l'incapacité de participer au développement culturel et scientifique que connaît la Tunisie.

Et pourtant, bon nombre d'auteurs ont pu émerger en éditant à l'étranger : surtout au Liban (où l'éditeur est capable de surmonter certains obstacles) pour les arabophones et en France pour les francophones. Malgré la férocité de la censure, l'éditeur tunisien a adopté une résistance passive, ce qui fait qu'il existe encore sans qu'il ait été allié ou porte-parole du pouvoir totalitaire.

Ce pouvoir, pour faire prévaloir ses thèses et les diffuser, avait recours soit à des écrivains étrangers soit à quelques écrivains tunisiens, payés généreusement par une grande machine de propagande : l'Agence Tunisienne de Communication Extérieure (A.T.C.E).

Élisabeth DALDOUL :

Paradoxalement, c'est bien ce régime de dictature qui m'a poussée à m'engager dans cette aventure professionnelle. En effet, comme l'a évoqué Nouri, nous étions asphyxiés, dans une sorte de coma intellectuel. Soit je m'exilais, soit il me fallait trouver une respiration que nous recherchions tous – lecteurs, auteurs, éditeurs. Il s'agissait alors de survie intellectuelle, presque physique. Si j'ai choisi de publier essentiellement des textes de fiction, c'est pour contourner cette censure. En effet l'écriture de ces textes recèle de nombreux « subterfuges » pour dire les choses.

Nouri ABID :

Avènement de la Révolution ou ce qu'on appelle « le Printemps arabe »

Au niveau professionnel :

- la Révolution a donné la liberté au peuple ;
- l'éditeur tunisien se trouve face à un défi à relever devant son peuple qui s'est soulevé en scandant les slogans « le peuple exige : travail, liberté et dignité nationale » ;
- jouissant de cette liberté d'expression, l'édition connaît un essor considérable aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif ;
- les écrivains prennent leur destin en main et écrivent des ouvrages sur tout ce qui était tabou et censuré et qui répondent aux aspirations des lecteurs.

Tous les sujets sont traités :

- des ouvrages dévoilant la politique du régime déchu (népotisme, mauvaise gouvernance...), les crimes et les atteintes qu'ont subies les citoyens au niveau économique, juridique, social et atteinte au droit de l'homme ;

- des ouvrages portant sur toutes les questions tabous (État et religion, liberté d'expression, citoyenneté et pouvoir, question de la femme et du code islamique, questions de développement, aspirations des jeunes, etc.) ;
- réécriture de l'histoire contemporaine ;
- réécriture des biographies des personnalités politiques dont le rôle a été occulté par l'histoire « officielle ».

Dans l'air de nouvelle liberté soufflant sur la Tunisie, une dynamique éditoriale voit le jour : les éditeurs baignent dans l'atmosphère de liberté. Chaque éditeur se cherche, affine sa ligne éditoriale : depuis, plus de 500 titres sont parus.

Au niveau législatif :

Les citoyens se sont appropriés la liberté d'expression. Les éditeurs se sont impliqués. Les titres se multiplient sur le marché ; une euphorie que personne ne peut endiguer et à laquelle le gouvernement provisoire, qui suit la Révolution, répond aux aspirations du peuple dans son désir de s'exprimer et de s'organiser librement par la promulgation d'une série de décrets – lois, sous la pression des syndicats des journalistes tunisiens, des professions de la communication et de l'Union des Éditeurs tunisiens. Ces décrets lois ont été élaborés par les professionnels de la communication, de l'édition et la société civile.

Le décret-loi 115/2011 relatif à la liberté de la presse, de l'imprimerie et de l'édition

Ce décret-loi stipule que la liberté de la presse, de l'imprimerie et de l'édition est fondamentale et inhérente aux droits de l'homme et aux droits internationaux.

Grâce à ce décret-loi disparaissent :

- les autorisations préalables pour toutes publications
- les peines d'emprisonnement pour les délits d'opinion qui y sont définis avec précision.

Le décret-loi 88

Les associations professionnelles se renforcent, prennent de l'ampleur et jouent un rôle de plus en plus important, nécessitant un auto-développement : par exemple, l'Union des Éditeurs Tunisiens révisé son statut et élabore une « Charte déontologique » que tout éditeur doit adopter pour adhérer à l'UET. La Charte déontologique porte sur le respect dont les intervenants doivent faire preuve dans le domaine de l'édition. La liberté d'édition répond au respect des valeurs républicaines, de la démocratie et des droits de l'homme. Bien que tout le monde s'accorde à dire que la liberté d'expression est le seul véritable acquis réalisé par la Révolution tunisienne, cet état ne plaît pas au gouvernement provisoire de la « Troïka » pro-islamiste (du 23/10/2011) et la liberté d'expression se trouve menacée.

Face à la montée de l'intégrisme, les associations de la société civile soutiennent les associations professionnelles et les syndicats dans leur lutte contre le retour de l'oppression et de la censure.

À titre d'exemples, le gouvernement de la Troïka suite aux élections du 23 octobre 2011 a refusé d'appliquer le décret-loi 115 et ne faisait référence qu'aux lois de l'ancien régime. La censure et les attaques violentes contre des individus qui tentent de s'exprimer librement se répètent :

- des journalistes-rappeurs-citoyens sont condamnés à des peines de prison pour des délits d'opinion, mais face au soutien apporté par la société civile, le pouvoir a dû faire marche arrière ;
- la promulgation par le gouvernement provisoire pro-islamiste de décret pour rétablir la censure par le biais du dépôt légal, mais de nouveau les professionnels de la communication et de l'édition, la société civile se mobilisent et le décret est suspendu par le gouvernement technocrate.

La nouvelle Constitution tunisienne, adoptée le 27 janvier 2014, constitue l'acte de naissance de la 2^e République et consacre les droits et libertés conquises par les Tunisiens grâce à la Révolution du 14 janvier 2011.

Cette Constitution offre un cadre juridique favorable à la liberté d'édition. L'article 6 dispose que « l'État garantit les libertés de croyance et de conscience », ce qui est assez remarquable dans un pays musulman. L'article 31 est le fondement de la liberté d'édition, il garantit « les libertés d'opinion, de pensée, d'expression, de presse et d'édition ». L'article 32 prévoit que « l'État garantit le droit à l'information et le droit d'accès à l'information ». Enfin, l'article 33 garantit les libertés académiques et la liberté de la recherche scientifique.

Dans le monde arabe post-révolutionnaire, on ne peut nier que les libertés et surtout la liberté d'expression sont acquises. Le Liban et l'Égypte restent les capitales du livre arabe, on constate un accroissement et une diversification de l'offre éditoriale.

En Libye, on remarque un grand développement mais le professionnalisme et l'éthique ne sont guère respectés.

En Syrie, face à la guerre qui déchire le pays, le secteur de l'édition connaît un grand déclin. Nos collègues ont dû choisir entre s'allier et s'aligner avec l'une des parties en conflit, ou se mettre en veilleuse, ou s'exiler.

Suite aux révolutions dans le monde arabe, on note ainsi :

- la montée de l'édition du livre propagandiste, religieux et salafiste ;
- l'essor de l'édition alternative dans toutes ses formes, surtout par les jeunes dans les blogs et les sites, suivie par une évolution, relative, de l'édition et surtout de la diffusion électronique ;
- plus que jamais, l'argent s'allie à la politique dans le domaine de l'édition, des médias et multimédias.

Élisabeth DALDOUL :

Oui, cela a été un moment d'euphorie formidable. Tout devenait alors possible, le partage des idées, la parole libérée. Cette profusion de publications a accompagné le réveil d'un pays sortant de décennies de dictature. Pourtant pour moi, éditrice de littérature de fiction en langue française, cette période de transition révolutionnaire que nous vivons en ce moment, est source d'interrogations :

- Depuis la Révolution, les textes de fiction souffrent. En effet, le lecteur, avide de savoirs, en quête de réponses, se plonge dans les essais et délaisse le roman. Cela est devenu compliqué pour nos éditions, et aujourd'hui nous nous interrogeons, avec les romanciers, sur ce désintérêt des lecteurs. Comment y faire face ? Plusieurs associations de la société civile, qui ont vu le jour après le 14 janvier 2011, se sont attelées à dynamiser la lecture dans l'espace public, les écoles, etc., mais cela reste des actions ponctuelles et nous ne pourrions mener ce vaste chantier sans l'aide des pouvoirs publics.

- Le lectorat en langue française se raréfie. Plusieurs explications à cela, qu'il serait trop long de développer maintenant. Pour information, 1/3 des publications tunisiennes sont en français. Le français continue à être enseigné dans les écoles dès la 2^e année primaire (l'anglais est introduit à partir de la 3^e année primaire). Malgré cela, force est de constater le déclin de la maîtrise de la langue française au cours des dernières décennies. Les mois qui viennent vont être déterminants : quelle sera la politique décidée par le gouvernement, issu des urnes d'octobre prochain, en matière d'enseignement ? Le renforcement du bilinguisme – qui a été la richesse de la Tunisie – dépend de ces choix politiques.

C'est dans ce contexte d'incertitudes et d'attente que nous nous interrogeons sur l'avenir de l'édition en langue française dans la Tunisie de l'après-Révolution.

Cette nouvelle liberté d'expression suffit-elle à libérer l'écriture ? Est-ce que cela va permettre à de nouvelles voix d'émerger ? Il est encore trop tôt pour avoir une réponse, nous sommes toujours dans la tourmente, les écrivains ont besoin de temps pour digérer ces bouleversements. Cependant, mes échanges avec les auteurs m'amènent à constater qu'une autre censure profondément ancrée,

génératrice d'autocensure, perdure et paralyse la création littéraire : celle de la pression sociale. Je pense que cela sera un long apprentissage, amorcé par la Révolution, pour que l'individu s'affranchisse du « clan » et réussisse à exister par lui-même, à dire « je ».

Cette période de turbulences me fait réfléchir, comme on l'a vu, à mon positionnement dans le paysage éditorial tunisien. Et des sentiments contradictoires se mêlent : inquiétude face à l'avenir car on ignore encore le chemin politique que va prendre la Tunisie mais dans le même temps, la société civile est là, qui veille et s'exprime. Je suis interpellée par les modes d'expressions inattendus qui ont surgi après la Révolution : blogs, BD, graffitis. Des nouvelles formes d'écritures certes encore hésitantes pour certaines, mais qui donnent aussi la mesure de ce qui est à venir.

Nouri ABID :

Des acquis à renforcer : des recommandations

Les éditeurs baignent dans une atmosphère de liberté qu'il faut consacrer. Les écrivains vivent un état d'euphorie dans un élan qui aboutira, avec le temps, à une nouvelle culture. La liberté de pensée et d'expression est à ses prémices et la mise en place d'une nouvelle culture nécessite l'innovation.

Si la liberté d'expression fait désormais partie des rares acquis du 14 janvier, elle n'en reste pas moins susceptible d'être remise en question. Autrement dit, la vigilance doit se poursuivre et les professionnels sont plus que jamais appelés à mener cette véritable bataille dans la mesure où il n'existe pas de démocratie viable sans la liberté d'expression. Les éditeurs sont conscients de la nécessité de protéger ce principe fondamental de la créativité et de relever le défi de la lutte contre toute forme de censure.

L'Union des éditeurs définit les valeurs qui doivent prévaloir et en tête la liberté d'expression. Ensuite, dans l'exercice de leur liberté, les éditeurs ont essayé de répondre aux attentes des citoyens. Il leur a fallu s'adapter à ce nouveau contexte et développer leurs écrits et leurs approches.

Pour concrétiser cette liberté d'expression, les éditeurs ont été amenés aussi à :

- renforcer leur professionnalisme ;
- préserver cette liberté ;
- lutter pour contrecarrer toute spoliation ;
- renforcer les liens avec tous les intervenants dans le domaine de l'édition et de la communication.

Il est aujourd'hui du devoir de l'éditeur après l'adoption de la Constitution (janvier 2014) de la 2^{ème} république, de s'allier aux artistes, créateurs et intellectuels pour consacrer :

- la culture qui est un droit garanti par l'État ;
- la liberté d'expression qui est un droit absolu
- la propriété intellectuelle
- la diversité culturelle qui est un acquis assuré par la nouvelle constitution.

Donc la vigilance est une nécessité pour préserver cette liberté d'expression et résister à toute tentative d'instauration de la censure et de la mainmise du pouvoir.

Les éditeurs sont aussi appelés à préserver et améliorer la charte déontologique qui définit le profil de l'éditeur qui doit promouvoir les valeurs de dignité, d'égalité et de liberté.

La Révolution du 14 janvier 2011 a consolidé notre conviction que l'édition est une valeur ajoutée sûre, la bibliodiversité en est un support important. Notre activité en tant que réseau arabophone au sein de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants est appelée à :

- plus d'audace et de persévérance pour plus de rayonnement dans le monde arabe ;
- identifier les attentes réelles de nos sociétés.

L'Alliance en tant que fédérateur est aussi appelée à, via le réseau arabophone :

- renforcer l'édition solidaire ;
- aider les collègues et notamment syriens et libyens dans leurs projets éditoriaux ;

- soutenir la traduction afin de mettre sur le marché des ouvrages développant la pensée critique et novatrice, répondant aux besoins du lectorat arabe, et favorisant la transition démocratique ;
- créer une cellule arabe pour l'édition numérique grâce au soutien du Labo numérique de l'Alliance.

L'Alliance est enfin appelée à :

- développer en priorité la traduction entre les différentes langues ;
- développer les capacités d'intervention de l'Alliance au niveau logistique et humain dans l'édition numérique ;
- s'impliquer d'avantage pour une édition plus à l'écoute des aspirations de ces sociétés en pleine mutation ;
- proposer des ouvrages renforçant les notions de démocratie, liberté, égalité, équité, etc.
- promouvoir une politique éditoriale innovante plus engagée.

Élisabeth DALDOUL :

Malgré un cadre juridique qui est plutôt rassurant, la vigilance doit être de mise notamment après les élections d'octobre et les orientations qui vont être prises en matière d'éducation nationale, de politiques culturelles...

Dans cette période de construction, notre rôle d'éditeur, comme l'a souligné Nouri, doit être plus que jamais un engagement pour ne plus laisser la parole se recroqueviller. Mon travail, notre travail, est d'accompagner les nouveaux modes du dire (textes parus sur les blogs, BD) et être la courroie de transmission avec les jeunes lecteurs ; il est de donner à lire des textes qui agitent les consciences pour faire barrage aux esprits intégristes ; de publier des auteurs d'ailleurs pour nourrir la curiosité, l'intérêt et l'ouverture à l'Autre. Le défi pour nous est de taille, crucial, car l'histoire de la Tunisie est réellement en train de s'écrire.

Pour finir, je suis convaincue que nous ne pouvons faire ce chemin seuls et que la présence de l'Alliance sur de nombreux projets est un véritable soutien à notre engagement (la collection « Terres solidaires », le Labo numérique, les partenariats avec les membres de l'Alliance...). Dans cette volonté de bibliodiversité, ne pourrait-on envisager de partager ensemble un certain nombre de salons du livre sous l'égide de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants ? Cela permettrait de renforcer les échanges entre éditeurs et aux lecteurs de découvrir la diversité et la richesse de nos publications...



L'édition numérique, quels enjeux pour la bibliodiversité ? Témoignage d'un éditeur iranien de la diaspora, par Tinouche NAZMJOU (Naakojaa, France/Iran)

Être nulle part pour mieux être là

Dans le monde iranien, l'édition va mal. Et quand l'édition est souffrante, c'est toute la littérature, avec elle, qui est malade. Et donc plus de cent millions de lecteurs potentiels dans le monde, en Iran, en Afghanistan et Tadjikistan, et une diaspora de plus de dix millions éparpillée aux quatre coins du monde, d'Australie en Amérique, de Malaisie en Europe, qui se retrouvent privés de lecture et de la marche de la littérature contemporaine.

En 2012, au moment de créer la maison d'édition Naakojaa, alors qu'il n'y avait aucune maison d'édition en langue persane qui proposait des livres numériques, je proposais aux auteurs de publier la version numérique de leurs anciens livres, déjà publiés en Iran avec des passages, des paragraphes, des pages entières supprimées par la censure... Je leur suggérais de réintégrer ces

passages afin de publier leur œuvre en intégralité, de leur rendre leur véritable identité, ce qu'ils avaient été à l'origine, avant qu'une main inquisitrice et moralisatrice ne vienne les violer.

La réponse de certains auteurs me glaçait le sang : ils ne se souvenaient plus des passages censurés. Ils avaient donné le seul manuscrit, écrit à la main, à l'éditeur, et après les ravages de la censure, le manuscrit s'était perdu et il ne restait plus comme seule trace de leur écrit, que le livre publié, en morceaux, trahi, incomplet.

Et c'est ainsi qu'on déforme, qu'on défigure, qu'on avilit une littérature. Une langue et une culture trois fois millénaire, qui jadis a donné à la poésie ses lettres de noblesse : la langue de Hafez, de Khayam et de Saadi.

Et le lecteur ne s'y trompe pas. Le lecteur est toujours plus intelligent qu'on ne le croit. Certes, ses habitudes de lectures ont changé. Bien sûr, il a pris l'habitude de lire des citations et des formules de moins de cent quarante caractères sur Facebook et Twitter. Il « like » et il a l'impression d'avoir tout lu, de tout connaître, de ne plus avoir besoin de livres. Une imagination tronquée, falsifiée, mise en morceaux, par bribes, sans profondeur...

Mais en même temps, ces réseaux sociaux qui le connectent au reste du monde, lui font comprendre que ce que lui proposent ces livres est incomplet, qu'il est manipulé, qu'on se joue de lui, que la censure et très souvent l'autocensure, veut penser à sa place, l'empêche de réfléchir, d'être libre, de se créer son propre monde imaginaire, d'approfondir les choses, de mieux se comprendre et par là même comprendre le monde qui l'entoure pour mieux s'en affranchir.

Qu'on l'empêche de lire *Ulysse* de Joyce, qu'il ne connaîtra jamais, *Voyage au bout de la nuit*, que *Lolita* lui sera à jamais interdit. Que la vision qui lui est proposée de Beckett, de Borges, de Camus, de Flaubert, de Salinger, de Genet et d'autres est complètement erronée, puisque censurée, déformée et incomplète. Que même les grands auteurs de son pays, qui écrivent dans sa propre langue ne publient plus leur livre en persan et sont contraints de publier une traduction en langue étrangère.

Qu'il est, de fait, un lecteur de seconde zone, parce que sa langue maternelle est le persan.

Sans compter la crise économique, le boycott international, la hausse du prix du papier, la baisse du pouvoir d'achat, la misère des écrivains et traducteurs (souvent contraints à exercer un deuxième, voire un troisième métier pour s'en sortir), la non-existence des droits d'auteur et de copyright international (du fait que l'Iran est un des rares pays à ne pas avoir ratifié la convention de Berne), la prolifération des traductions pirates dépourvues de toute qualité littéraire... Tout ce qui entraîne inéluctablement le lecteur à se détourner de la littérature (mondiale ou locale) dans sa langue maternelle et boudier le monde des livres.

C'est dans un tel climat que nous avons décidé de lancer la contre-offensive.

D'utiliser, autant que faire se peut, tous les moyens que la technologie mettait à notre disposition afin de mieux détourner les contraintes et rendre, à notre échelle, à la littérature persanophone le souffle de liberté qui l'empêche de respirer.

Nous avons créé en 2012 une maison d'édition à Paris, qui, n'étant pas une édition régie par la loi de la république islamique d'Iran (et donc de son ministère des Informations et de la Censure) pourrait publier en toute liberté des textes de la littérature iranienne ou mondiale en langue persane.

La version papier de ces livres (en impression à la demande) étant destinée à la diaspora, partout dans le monde (sachant que les lecteurs persanophones à l'étranger dont le nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières années d'environ dix millions et qui sont pour une grande partie issus de l'émigration communément nommé « la fuite des cerveaux », sont installés ou étudient en Amérique du Nord, Australie, Europe occidentale, Europe du Nord et Malaisie) et la version électronique étant destinée au monde entier et donc à ceux qui sont restés à l'intérieur du pays.

En Iran, l'Internet étant la seule fenêtre sur le monde extérieur, la plupart des lecteurs sont connectés en permanence aux réseaux et grâce aux systèmes antifiltrage installés sur leur ordinateur, qu'ils mettent régulièrement à jour, ils ont accès à tous les sites, même ceux censurés par l'État. D'après une étude récente, plus de 58 % des Iraniens sont sur Facebook.

Les éditions Naakojaa, par l'intermédiaire de ses différents comités de lecture, composés de gens de lettres en Iran et en dehors de l'Iran, reçoit une centaine de manuscrits par mois et choisit certains de ces titres pour les publier. Les manuscrits proviennent des Iraniens à l'extérieur du pays, mais principalement de ceux qui sont à l'intérieur et qui ont vu leur texte refusé par la censure. Nous collaborons également avec d'autres maisons d'édition et publions leurs livres papier en format électronique, que nous mettons à la disposition des lecteurs sur différentes plateformes comme Amazon, Google Books et le site de la maison d'édition Naakojaa.

Nous traduisons également au fur et à mesure les titres qui ne peuvent être publiés en Iran (soit qui l'ont été et qui sont interdits à présent, soit qui n'ont jamais été traduits).

Ainsi en 2014, nous avons publié ou allons publier toute la partie non traduite des œuvres de Marguerite Duras, Romain Gary, Julian Barnes, Haruki Murakami, *Voyage au bout de la nuit* de Céline et toute une collection de bandes dessinées (genre totalement inexistant en Iran, censuré systématiquement à cause des images qui sont pour la plupart non tolérées par le régime) à commencer par *Le Bleu est une couleur chaude* de Julie Maroh qui vient de paraître.

Toujours dans le souci de toucher mieux et au plus vite le lectorat en Iran, nous produisons également une version audio des livres que nous publions, ce qui rend l'accès et le téléchargement plus facile pour ceux qui sont à l'intérieur du pays et qui n'ont pas encore accès aux liseuses électroniques qui permettent la lecture facile et sans contrainte de nos fichiers PDF, ePub ou MobyPocket.

Le livre électronique étant encore à ses balbutiements en Iran, la situation est beaucoup plus proche des pays européens que des États-Unis ou des pays anglophones, avec cette différence que les maisons d'édition de livres numériques en persan étant très peu nombreuses, la liste des livres disponibles en ce format est extrêmement restreinte, ce qui n'encourage pas les lecteurs à bousculer leur habitude de lecture et basculer vers la lecture électronique.

D'autant plus qu'à cause de la censure et de la non disponibilité de nombreux livres, publiés une fois il y a longtemps puis retirés de la circulation, de nombreux lecteurs ont eux-mêmes « scannés » leur propre exemplaire et l'ont gratuitement mis à la disposition d'autres lecteurs sur le net. Ce qui fait que dans l'esprit de la plupart des Iraniens et persanophones, le livre électronique est ce fichier PDF, scanné, souvent de mauvaise qualité et illisible, qu'ils doivent déchiffrer sur l'écran de leur ordinateur à s'en abîmer les yeux. Ils ont donc un *a priori* négatif du livre électronique et disent préférer la version papier.

Il y a donc tout un travail d'information et de déconstruction des préjugés à mener auprès du lectorat et ce travail pédagogique prend du temps et reste très coûteux.

Sans oublier qu'une grande partie de nos livres électroniques est vendue en Iran, et leur prix est ajusté au pouvoir d'achat des Iraniens dans le pays (environ quatre fois moins cher que le prix proposé en euros), ce qui financièrement n'est pas vraiment rentable pour une maison d'édition installée en France.

L'impression à la demande, pour les persanophones de la diaspora, a un coût de revient très élevé, puisque le livre à l'unité revient plus cher que le tirage habituel, et que nous sommes obligés de toutes façons d'aligner notre prix de vente à celui des autres livres du marché occidental.

Nous projetons également la création de plateformes d'abonnement et d'accès illimité aux titres, dans le genre de ce qu'Amazon vient de mettre en place, ce qui permettrait une liberté de choix plus grande aux lecteurs et un revenu mensuel assuré à l'éditeur.

Et puis dans le cadre de notre maison d'édition, nous découvrons chaque jour de nouveaux livres et de nouveaux auteurs, dont certains ont le talent nécessaire pour être lus dans d'autres langues. Nous prévoyons donc aussi la traduction et la publication de leurs livres en français et en anglais afin de faire découvrir cette littérature à un autre lectorat et remplir notre mission de pont culturel et littéraire entre ces deux civilisations.

L'édition numérique, hors des frontières d'un pays comme l'Iran, est donc un des moyens de s'affranchir des contraintes imposées par une censure à la fois morale mais aussi économique, afin de

pourvoir proposer la partie manquante et essentielle d'une littérature qui a été malmenée, écorchée et estropiée, et ceci envers et contre toutes les logiques imposées par les pouvoirs publics et même l'économie du marché qui voudrait qu'une maison d'édition pour bien fonctionner soit installée dans les frontières du pays où la majorité de son lectorat demeure.

Pourtant nos lecteurs en Iran sont ceux qui comme nous, détournent les obstacles, visitent notre site, achètent les livres électroniques, trouvent le moyen de les lire sur leur tablette, leur portable ou leur liseuse électronique et nous demandent de leur proposer de plus en plus de titres en version numérique.

Ce lectorat est à l'instar de la population iranienne qui est de plus en plus jeune, urbaine et éduquée. 60 % des 80 millions d'Iraniens a moins de trente ans et plus de 20 % d'entre eux possède un diplôme universitaire. Les lecteurs de demain sont ceux qui vont se tourner vers une lecture libre et non-censurée et vers l'édition numérique.

Nous avons choisi de nommer notre maison d'édition Naakojaa, ce qui signifie en persan « L'endroit qui n'existe pas ! », ce qui étymologiquement revient à la racine du mot « Utopie », mot inventé en 1516 par Thomas More dans son livre *Utopia*, construit avec le préfixe grec « U » (de sens privatif, négatif) et « topos » (lieu). Ce qui signifie donc « qui n'est en aucun lieu », qui n'existe pas. L'Utopie ! Naakojaa !

TABLES RONDES ET DISCUSSIONS EN PARTENARIAT AVEC L'OPEN BOOK FESTIVAL

Open Book Festival : <http://openbookfestival.co.za/>

L'édition indépendante féministe : points de vue d'Afrique du Sud, d'Asie et d'Australie

Colleen HIGGS (Modjaji, Afrique du Sud), Susan HAWTHORNE (Spinifex Press, Australie) et Ritu MENON (Women Unlimited, Inde) témoignent de leur parcours et de leur expérience.

Animée par Meg VAN DER MERWE (auteur et conférencière à l'Université de Western Cape, Afrique du Sud).

La traduction dans le monde : points de vue d'éditeurs indépendants (Suisse, France, Afrique du Sud)

Jean RICHARD (éditions d'en bas, Suisse), Jutta HEPKE (Vents d'ailleurs, France) et Dusanka STOJAKOVIC (New Africa Books, Afrique du Sud) partagent leur expériences et pratiques sur la traduction.

Animée par Carole BLOCH (directrice de PRAESA – Project for the Study of Alternative Education in South Africa –, Afrique du Sud).

Journée internationale de la bibliodiversité (Jour B) !

Qu'est-ce que la bibliodiversité ? par Indira CHANDRASEKHAR (Tulika Books, Inde) ;

Présentation du Jour B et vidéos du Jour B 2014, par Guido INDIJ (la marca editora, Argentine) ;

Lectures (extraits de titres édités par les éditeurs indépendants) en français, kriol, espagnol, arabe et anglais, par Béatrice LALINON GBADO (Ruisseaux d'Afrique, Bénin), Abdulai SILA (Ku Si Mon, Guinée Bissau), Silvia GONZALES (Madriguera, Pérou), Hassan KHALIL (Dar Al Farabi, Liban) et Ritu MENON (Women Unlimited, Inde).

La censure : une perspective internationale

Samar HADDAD (Atlas publishing, Syrie), Mehdi RAHIMZADEH (Ferdosi, Suède/Iran)

Animée par Ester LEVINRAD (Jacana Media, Afrique du Sud).

L'édition panafricaine : l'exemple de la collection « Terres solidaires »

Yasmin ISSAKA-COUBAGEAT (Graines de Pensées, Togo) et François NKEME (Ifrikiya, Cameroun).

Animée par Nancy ONYANGO (journaliste, directrice de This is Africa : www.thisisafrica.me, Afrique du Sud).



LA DECLARATION ET 80 PROPOSITIONS EN FAVEUR DE LA BIBLIODIVERSITE

Recommandations issues des ateliers thématiques
menés entre 2012 et 2014

La Déclaration, le texte politique de l'Alliance
pour les années à venir



Rappel méthodologique

Les Assises internationales de l'édition indépendante 2012-2014 se sont échelonnées sur deux années à travers **sept ateliers préparatoires et thématiques** – à Guadalajara (Mexique), à Paris (France), à Bologne (Italie), à Ouagadougou (Burkina Faso), à Francfort (Allemagne) et à Abu Dhabi (Émirats arabes unis).

Les ateliers préparatoires, prolongés par des groupes de travail virtuels et/ou physiques, ont porté sur des thèmes choisis et désignés comme prioritaires par les éditeurs indépendants : **les politiques publiques du livre, le numérique, l'édition en langues nationales et locales, le don de livres, les partenariats éditoriaux solidaires, la littérature jeunesse**. Ces ateliers et échanges ont permis l'élaboration de 80 recommandations – à destination des pouvoirs publics, des organismes internationaux et des professionnels du livre – discutées et validées collectivement par les éditeurs indépendants.

Ces 80 recommandations déclinent et détaillent les principes affirmés dans la *Déclaration internationale des éditrices et éditeurs indépendants, pour faire vivre et renforcer ensemble la biodiversité*. Elles dressent en effet, par thème, un ensemble de bases nécessaires au développement, au maintien et à la vitalité de la biodiversité dans les pays. Pour certaines, les recommandations s'accompagnent d'outils et de projets (existants ou à venir dans le cadre du programme d'actions 2015-2016 de l'Alliance), permettant très concrètement de mettre en pratique les propositions des éditeurs indépendants.

Les 80 recommandations en faveur de la biodiversité sont disponibles en trois langues sur le site de l'Alliance : [en français](#), [en anglais](#) et [en espagnol](#).

Sommaire des 80 recommandations :

- [Des politiques publiques pour garantir la biodiversité](#)
- [Des propositions et actions pour favoriser la biodiversité numérique](#)
- [Le système Amazon, quelles menaces pour la biodiversité ?](#)
- [Des mesures nécessaires pour l'édition en langues locales et nationales](#)
- [Repenser le don de livres](#)
- [Des propositions et actions pour développer les partenariats éditoriaux solidaires](#)
- [Des actions pour renforcer une édition jeunesse plurielle](#)

Les outils issus des Assises

Ces outils, évolutifs, sont en cours de construction et seront disponibles entre 2015 et 2016 sur le site Internet de l'Alliance.

- [Boîte à outils « Vendre et acheter des droits sur le marché international de l'édition jeunesse »](#)
- Boîte à outils « Édition locale »
- Boîte à outils « Partenariats éditoriaux solidaires »
- Cartographies des « Politiques publiques du livre »

La Déclaration internationale des éditeurs et éditrices indépendants, pour faire vivre et renforcer ensemble la bibliodiversité

Écrite collectivement par les 60 éditeurs de 38 pays présents au Cap, et validée à distance par les 400 éditeurs membres de l'Alliance, elle est **disponible en 7 langues** :

- [anglais](#)
- [arabe](#)
- [espagnol](#)
- [français](#)
- [italien](#)
- [persan](#)
- [portugais du Brésil](#) et [portugais du Portugal](#)

Quelle diffusion de la Déclaration et des 80 recommandations un an après la rencontre du Cap ?

Nous vous proposons ici une recension des principales structures, organisations internationales et des partenaires à qui des éditeurs membres et/ou l'équipe de l'Alliance ont adressé et présenté les textes fondamentaux issus du Cap. Bien entendu, cette liste ne demande qu'à être complétée... il reste en effet bien à faire – et nous comptons sur vous !

Organismes et structures approchées par les éditeurs membres et/ou l'équipe de l'Alliance :

- Association internationale des Libraires francophones (espace francophone)
- Alliance française du Cap (Afrique du Sud)
- Bibliothèque nationale de France / Centre national de la littérature pour la jeunesse - La Joie par les livres (France)
- Bureau international de l'édition française (France)
- Centre national du livre (France)
- CERLALC (Amérique latine)
- Copyright Agency Cultural Fund (Australie)
- Direction du développement et de la Coopération suisse (Suisse)
- Fédération interrégionale du livre et de la lecture (France)
- FIL Guadalajara (Mexique)
- Foire du livre de Francfort (Allemagne)
- Foire du livre de Bologne (Italie)
- Foire du livre d'Abu Dhabi (Emirats arabes unis)
- Fondation de France (France)
- Fondation Charles Léopold Mayer (Suisse)
- Fondation Prince Claus (Pays Bas)
- GIE (Amérique latine)
- Goethe Institut (Afrique)
- Institut français (Afrique du Sud)
- Institut français (France)
- Institut français (Liban)
- Institut français (Madagascar)
- Institut français (Tunisie)
- International Publishers Association (monde entier)
- Ministère de la Culture (France)

- Ministère de la Culture (Espagne)
- Organisation internationale de la Francophonie (espace francophone)
- Région Ile-de-France (France)
- Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis (France)
- Salon du livre de Paris (France)
- ScoLibris (France / Afrique)
- South African Book Development Council (Afrique du Sud)
- Syndicat national des éditeurs (France)
- UNESCO (monde entier)

Organismes et structures à contacter :

- ALESCO (monde arabe)
- Banque africaine de développement (Afrique)
- Fédération européenne des éditeurs (Europe)
- Organisation africaine de la propriété intellectuelle – OAPI (Afrique)
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle – OMPI (monde entier)
- Union européenne
- Union postale universelle (monde entier)
- Union monétaire Ouest Africaine – UEMOA (Afrique)

Mode d'emploi pour la diffusion de la Déclaration et des 80 recommandations

Au vu de la localisation en France de l'équipe et du siège social de l'Alliance, les pouvoirs publics français ont été fortement mobilisés pour relayer les travaux du Cap – nous vous proposons, quand cela n'a pas déjà été réalisé, de prendre le relais dans vos pays respectifs, permettant de cibler les interlocuteurs et dans certains cas nous l'espérons, de conforter et de valoriser votre rôle d'acteur culturel auprès des autorités de votre pays, de faire entendre votre voix. N'hésitez pas à vous réapproprier ces textes, à en écrire de nouveaux, et à nous solliciter si vous souhaitez que nous vous accompagnions dans vos démarches (courrier officiel par exemple).

Quelques démarches simples et rapides pour commencer :

- Sur vos sites Internet et réseaux sociaux : mise en ligne et diffusion de la Déclaration et des 80 recommandations ;
- Auprès des journalistes locaux : articles, interviews, publication dans les journaux et magazines locaux de la Déclaration ;
- Auprès des pouvoirs publics de votre pays : sensibilisation des ministères de la Culture, de l'Éducation, Commission nationale de l'UNESCO, autres structures et partenaires œuvrant pour le livre et la lecture.

GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT DE L'ALLIANCE POUR LA PERIODE 2015-2018



Rappel méthodologique

La gouvernance et le fonctionnement de l'Alliance pour la période 2015-2018 ont été décidés collectivement par les éditeurs membres, à partir des réponses au « Questionnaire sur le fonctionnement et la gouvernance de l'Alliance » reçu en amont de la rencontre du Cap. La synthèse des réponses à ce questionnaire a été discutée et commentée par les éditeurs lors des réunions des réseaux linguistiques tenues au Cap le 19 septembre 2014. Les remarques, questions, incompréhensions restantes des éditeurs sur le fonctionnement et la gouvernance de l'Alliance ont été reportées par les coordinateurs et vice-coordinateurs de chaque réseau pendant la rencontre du CIEI, du Bureau et de l'équipe de l'Alliance le 22 septembre 2014. Cette étape a permis de clarifier et définir les cadres de fonctionnement et de gouvernance de l'Alliance pour les prochaines années – que nous présentons ici.

Les rappels du fonctionnement et de la gouvernance de l'Alliance sont indiqués en noir ; les décisions et changements issus des Assises internationales de l'édition indépendante sont mis en valeur en rouge, dans des encadrés.

L'ensemble de cette partie fait par ailleurs l'objet d'un document spécifique et simplifié, intitulé « L'Alliance, mode d'emploi » – titre provisoire – (en ligne sur le site de l'Alliance à l'automne 2015), destiné aux nouveaux membres, aux partenaires, à toute personne voulant comprendre rapidement notre mode de fonctionnement et de gouvernance.

Les dates clés de l'Alliance

- Rencontre de Gijón (Espagne), 2000 (à l'initiative de 4 éditeurs hispanophones, en réaction à l'irruption de multinationales espagnoles en Amérique latine)
- Rencontre de Paris (France), 2001 (à quelques jours de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO)
- Création de l'association Alliance des éditeurs indépendants, pour une autre mondialisation, 2002
- Rencontre de Dakar (Sénégal), 2003 ([Déclaration des éditeurs indépendants et solidaires](#))
- Rencontre de Guadalajara (Mexique), 2005 ([Déclaration des éditeurs indépendants du monde latin](#))
- Assises internationales de l'édition indépendante à Paris (France), 2007 ([Déclaration internationale des éditeurs indépendants pour la protection et la promotion de la biodiversité](#))
- Changement de nom de l'association, qui devient Alliance internationale des éditeurs indépendants, 2008
- Création du Comité international des éditeurs indépendants (CIEI), 2009
- Assises internationales de l'édition indépendante – ateliers préparatoires et rencontre de clôture au Cap (Afrique du Sud), 2012-2014 ([Déclaration internationale des éditeurs et éditrices indépendants, pour faire vivre et renforcer ensemble la biodiversité et 80 recommandations et outils en faveur de la biodiversité](#))

LES ORGANES DE GOUVERNANCE DE L'ALLIANCE

L'Assemblée des alliés

L'Assemblée des alliés est la voix de l'Alliance. Elle se réunit physiquement au moins une fois tous les 10 ans, voire de manière plus rapprochée en fonction des moyens humains et financiers de l'association, en présence d'au moins 20 % des éditeurs membres directs.

Composition de l'Assemblée des alliés (membres directs et collectifs) en 2015¹¹ :

- 79 éditeurs indépendants membres directs
- 9 collectifs d'éditeurs indépendants représentant 319 éditeurs
- 2 membres observateurs (Association internationale des libraires francophones ; Fontaine O livres)
- Total : 400 membres
- 46 pays représentés, dont 34 pays en développement (Afrique, Asie, Amérique latine et Moyen Orient) et 12 pays « du Nord »

Sur les 400 membres, 92,5 % sont dans des pays en développement (soit 34 pays représentés) :

- En Afrique : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Maroc, Sénégal, Togo, Tunisie
- En Amérique latine : Argentine, Brésil, Bolivie, Chili, Colombie, Équateur, Guatemala, Mexique, Pérou, Uruguay, Venezuela
- En Asie : Bangladesh, Chine, Inde
- Au Moyen-Orient : Égypte, Iran, Liban, Syrie

Sur les 400 membres, 7,5 % sont dans des pays du Nord (soit 12 pays représentés) :

- En Europe : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie
- En Amérique du Nord : Canada, États-Unis
- En Océanie : Australie

Les 9 collectifs nationaux et/ou régionaux membres de l'Alliance sont les suivants : Afrilivres (Afrique subsaharienne), IPD Alternatives (Inde), AEMI (Mexique), EDIN (Chili), EDINAR (Argentine), EIP (Pérou), FIDARE (Italie), LIBRE (Brésil), REIC (Colombie). Chaque collectif reçoit annuellement un soutien de 1 000 € de la part de l'Alliance.

L'adhésion des collectifs (nationaux ou régionaux) à l'Alliance reste une des actions prioritaires de l'Alliance pour la période 2015-2018.

¹¹ La composition des alliés présentée ici ne prend pas en compte les adhésions en cours (collectif Contrabandos en Espagne, Orfeu Negro au Portugal...) à la date de la rédaction de ce document (juin 2015).

Les coordinateurs et vice-coordinateurs des réseaux linguistiques

Réseau arabophone :

Nouri ABID, Tunisie (éditions Med Ali) => mandat mai 2014 à mai 2016

Réseau lusophone :

Araken GOMES RIBEIRO, Brésil (éditions Contra Capa) => mandat septembre 2012 à septembre 2016

Mariana WARTH, Brésil (éditions Pallas), vice-coordinatrice => mandat septembre 2012 à septembre 2016

Réseau anglophone :

Susan HAWTHORNE, Australie (Spinifex Press) => mandat septembre 2014 à septembre 2016

Muge SOKMEN-GURSOY, Turquie (Metis Publishers) => mandat septembre 2014 à septembre 2016

Réseau hispanophone :

Juan Carlos SÁEZ, Chili (JC Sáez Editor) => mandat novembre 2011 à septembre 2015

Pablo HARARI, Uruguay (éditions Trilce), vice-coordonateur => mandat novembre 2011 à septembre 2015

Réseau francophone :

Serge D. KOUAM, Cameroun (Presses universitaires d'Afrique) => mandat juin 2014 à juin 2016

Isabelle PIVERT, France (éditions du Sextant), vice-coordinatrice => mandat juin 2014 à juin 2016

Groupe persanophone :

Hamid MEDHIPOUR, Allemagne (Forough Verlag) => mandat septembre 2014 à septembre 2016

Rôle du coordinateur :

- il permet et vérifie la bonne circulation de l'information entre les membres du réseau, et entre les membres et l'équipe permanente ;
- il définit, en concertation avec les éditeurs, les projets prioritaires pour son réseau d'année en année ;
- il suit l'avancée des projets (de coédition, d'échange d'expériences) que le réseau veut réaliser ;
- il étudie et émet un avis sur les demandes d'adhésion concernant son réseau ;
- il organise les rencontres du réseau en lien avec l'équipe permanente ;
- il aide, dans la mesure du possible, l'équipe permanente dans la recherche de financements.

Un vice-coordonateur – pouvant remplacer le coordinateur en cas d'empêchement par exemple – peut être nommé à la demande du coordinateur, par consensus ou par vote, au moment de l'élection du coordinateur. Le vice-coordonateur a les mêmes attributions que celles du coordinateur.

Les coordinateurs et vice-coordinateurs assurent leur fonction à titre bénévole pour l'Alliance.

Élection des coordinateurs et vice-coordinateurs / durée du mandat :

- l'élection des coordinateurs et vice-coordinateurs a lieu dans la mesure du possible, lors des rencontres des réseaux linguistiques ;
- la durée du mandat d'un coordinateur et d'un vice-coordonateur est de 2 ans, renouvelable pour une période supplémentaire de 2 ans après validation du réseau (validation par mail par la majorité des éditeurs du réseau) ;
- à la fin du mandat de 4 ans du coordinateur, un processus d'élection (par consensus ou par vote) est mis en place au sein du réseau pour élire le coordinateur de la nouvelle période, ce processus d'élection peut se faire par voie informatique à défaut de rencontres physiques.

Le Comité international des éditeurs indépendants (CIEI)

Depuis 2011, le CIEI est un organe indispensable dans la gouvernance de l'Alliance, représentant la voix de l'Assemblée des alliés. Il est composé des coordinateurs des réseaux linguistiques de l'Alliance. Le CIEI se réunit physiquement une fois par an en présence des membres du Bureau et de l'équipe de l'Alliance, autour d'un ordre du jour construit à partir des nécessités et des objectifs de l'Alliance, prenant avant tout en compte les besoins et les attentes exprimés par les alliés.

Responsabilités et missions du CIEI :

Le CIEI a pour responsabilité de participer à l'animation et au développement de l'Alliance dans le cadre du mandat qui lui a été délégué par l'Assemblée des alliés.

Ses missions, en plus de celles assumées par les coordinateurs des réseaux linguistiques, sont les suivantes :

- veiller à la bonne gouvernance de l'Alliance ;
- rester informé et s'assurer de la bonne exécution du mandat donné par l'Assemblée générale (AG) au Bureau (voir composition du Bureau et de l'AG plus bas) ;
- valider le rapport moral et financier de l'Alliance une fois par an ;
- participer activement à la recherche de financements de l'Alliance ;
- représenter l'Alliance devant les organismes internationaux, les partenaires de l'Alliance et les médias ;
- prendre toute initiative opportune pour que les objectifs philosophiques et politiques de l'Alliance soient atteints, et plus largement diffusés ;
- participer à la désignation des correspondants dans les zones linguistiques et géographiques non représentées ou faiblement représentées au sein de l'Alliance ;
- arbitrer tout litige entre membres de l'Alliance ou entre un membre et le bureau de l'Alliance ;
- participer à la préparation et à l'animation des Assemblées des alliés ;
- se prononcer sur la fusion ou le partenariat avec toute autre association.

À partir de 2015, un représentant des collectifs nationaux ou régionaux membres de l'Alliance sera invité à la réunion annuelle du CIEI et du Bureau : le collectif invité sera différent d'année en année.

Le Bureau et l'Assemblée générale

Composition du Bureau :

- Hélène KLOECKNER – mandat de 2011 à 2014, élue présidente en 2013 => renouvellement du mandat de présidente pour la période 2014-2017
- Luc PINHAS : vice-président – mandat de 2011 à 2014 => renouvellement du mandat de vice-président pour la période de 2014-2017
- Gérard AIMÉ : secrétaire – mandat de 2013 à 2016
- Thierry QUINQUETON : mandat de 2011 à 2014, devient membre de l'association (ex-président) => renouvellement du mandat pour la période 2014-2017
- Annie GOGAT : trésorière – mandat de 2011 à 2014 => renouvellement du mandat de trésorière pour la période 2014-2017
- Georges LORY : validation de l'entrée dans le Bureau pour la période 2014-2017
- Marie HATET : validation de l'entrée dans le Bureau pour la période 2014-2017

Composition de l'Assemblée générale :

- Gérard AIMÉ (membre du Bureau)
- Annie GOGAT (membre du Bureau)
- Catherine GUERNIER
- Marie HATET (membre du Bureau)
- Hélène KLOECKNER (membre du Bureau)
- Georges LORY (membre du Bureau)
- Luc PINHAS (membre du Bureau)
- Thierry QUINQUETON (membre du Bureau)
- Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL
- Michel SAUQUET (ex-président de 2002 à 2006)
- Dominique THYBERT

Responsabilités et missions du Bureau :

Le Bureau se réunit environ 4 fois par an. Il est mandaté par l'Assemblée générale pour :

- assurer le fonctionnement de l'association en conformité avec les orientations générales définies par l'Assemblée générale et l'Assemblée des alliés ;
- conseiller l'équipe permanente pour la mise en œuvre des orientations générales ;
- participer au recrutement des salariés de l'association ;
- superviser la gestion des ressources humaines de l'association.

Le ou la président-e assure par ailleurs le droit de représentation de l'association dans tous les actes de la vie civile.

Responsabilités et missions de l'Assemblée générale :

L'Assemblée générale se réunit chaque année avant la fin du premier semestre de l'année en cours, pour valider le rapport moral et financier de l'association, et le cas échéant, pour le renouvellement des membres, ou l'entrée de nouveaux membres, dans le Bureau.

L'équipe permanente

Entre 2002 et 2014, l'Alliance a toujours compté entre 2 et 3 salariés (Étienne GALLIAND – fondateur et ex-directeur de l'Alliance, Alexandre TIPHAGNE, Thomas WEISS, Nathalie CARRÉ...).

En 2015, l'équipe permanente de l'Alliance se compose de 3 salariés à temps plein : Clémence HEDDE, Laurence HUGUES et Matthieu JOULIN.

L'équipe est chargée de gérer le fonctionnement de l'association (administratif, gouvernance, recherches et suivi des financements...) et de mettre en œuvre les orientations et le programme d'actions de l'Alliance.

Les bénévoles

Des bénévoles (moyenne de 3 à 4 personnes par an) viennent appuyer l'équipe permanente de l'Alliance pour la mise en œuvre du programme d'actions de l'association. Les bénévoles travaillent sur des projets spécifiques, en fonction de leurs intérêts, des actualités de l'Alliance : collection « Terres solidaires », stands collectifs sur des salons du livre, documents de communication...

La gouvernance de l'Alliance telle que présentée ci-dessus est validée par la majorité des éditeurs pour la période 2015-2018.

Le nouveau schéma de gouvernance proposé

Pour plus de clarté et de lisibilité de la gouvernance de l'Alliance, un nouveau schéma de gouvernance, simplifié, vous sera proposé d'ici la fin de l'année 2015.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ALLIANCE

Une organisation en réseaux linguistiques

Les alliés sont organisés en réseaux linguistiques, qui ont des visages variés :

- le réseau anglophone : 10 membres + 1 collectif, soit 8 pays représentés (62,5 % pays du Nord et 37,5 % pays du Sud)
- le réseau arabophone : 7 membres, soit 6 pays représentés (100 % pays du Sud)
- le réseau francophone : 34 membres + 1 collectif + 2 membres observateurs, soit 17 pays représentés (24 % pays du Nord et 76 % pays du Sud)
- le réseau lusophone : 5 membres + 1 collectif, soit 3 pays représentés (100 % pays du Sud)
- le réseau hispanophone : 14 membres + 5 collectifs, soit 11 pays représentés (9 % pays du Nord et 91 % pays du Sud)
- le groupe persanophone : 6 membres, soit 4 pays représentés (75 % pays du Nord et 25 % pays du Sud)
- autres espaces linguistiques : 3 membres + 1 collectif, soit 2 pays représentés (50 % pays du Nord et 50 % pays du Sud)

Dans la mesure des moyens disponibles, les réseaux linguistiques se réunissent tous les 2 ou 3 ans, à l'exception des réseaux francophone et hispanophone, qui de par leur taille, se réunissent partiellement.

Création de groupes thématiques, en complément de l'organisation en réseaux linguistiques

La création de groupes thématiques (jeunesse, sciences humaines et sociales, édition en langues locales et nationales, numérique, etc.) est validée par les alliés, en complément de l'organisation en réseau linguistique. Cette organisation implique le renforcement et le développement de rencontres et projets inter-réseaux et inter-linguistiques (fonds de traduction par exemple). Dans la mesure des budgets disponibles, des budgets spécifiques pourront être affectés aux groupes thématiques à partir de 2015, en plus des budgets dédiés aux réseaux linguistiques.

Les membres observateurs

Ce statut a été créé pour permettre l'adhésion de collectifs professionnels autres que les collectifs d'éditeurs à l'Alliance, dans l'optique de renforcer la présence des autres professions du livre et d'unir leurs voix à celles des éditeurs indépendants. En 2015, l'Alliance compte 2 membres observateurs : l'Association internationale des libraires francophones ([AILE](#)) et le collectif interprofessionnel [Fontaine O Livres](#).

Le statut de membre observateur (collectifs professionnels, éditeurs non indépendants proches de l'Alliance...) ne semble pas être une orientation prioritaire pour la prochaine période. Cependant, il semble essentiel que les liens avec les autres acteurs de la chaîne du livre soient renforcés (via des rencontres, des échanges, des mises en réseau).

Adhésion à l'Alliance : procédure et stratégie pour la période 2015-2018

Procédure d'adhésion à l'Alliance :

- Un formulaire d'adhésion, disponible auprès de l'équipe permanente de l'Alliance, est à remplir ;
- Ce formulaire est ensuite envoyé au coordinateur du réseau linguistique concerné, au président et/ou au vice-président de l'Alliance, qui l'étudient, aux côtés de l'équipe ;
- L'équipe peut se renseigner parallèlement auprès d'éditeurs membres du même pays et/ou de la même région pour avoir des informations supplémentaires (notamment sur les liens qu'entretient cet éditeur avec les éditeurs locaux) ;
- Dans le cas où des éditeurs membres sont consultés : si le retour des éditeurs déjà membres est unanimement négatif, la demande d'adhésion n'est pas acceptée. Si le retour des éditeurs déjà membres est mitigé, et que le coordinateur, le président et l'équipe de l'Alliance ont des réserves, il est proposé à l'éditeur de ne pas adhérer à l'Alliance immédiatement, mais de participer à des projets de l'Alliance (pour apprendre à mieux le connaître). Si le retour des éditeurs déjà membres est positif, la demande d'adhésion est acceptée.
- Quand une adhésion est validée par le coordinateur, le président et/ou le vice-président, l'équipe et le cas échéant, les éditeurs consultés localement, l'éditeur reçoit alors une lettre de bienvenue ; son adhésion est formalisée lorsqu'il envoie à l'équipe les éléments nécessaires pour la création de sa page (dans la rubrique « Les éditeurs ») sur le site Internet de l'Alliance.

Les alliés, s'ils ne souhaitent pas limiter le nombre d'adhésions par réseau linguistique, ont cependant la volonté de conserver une dimension humaine au sein des réseaux – permettant de nouer des relations de confiance essentielles au bon fonctionnement d'un réseau professionnel international.

Le nombre de membres par réseau linguistique n'est pas restreint mais la croissance des réseaux doit se faire en fonction des physionomies et du fonctionnement actuel des réseaux, pour ne pas déstabiliser ou alourdir la gestion des réseaux, et pour maintenir des relations et échanges « à dimension humaine et solidaire ».

Dès que cela est possible, l'adhésion d'une maison d'édition par le biais de son adhésion à un collectif national ou régional déjà membre de l'Alliance sera privilégiée. Le réseau hispanophone privilégie tout particulièrement les adhésions des éditeurs *via* leur réseau collectif national – moins d'adhésions directes et plus d'adhésions indirectes ; quand il n'existe pas de collectif dans un pays, un accompagnement à la création d'un collectif national pourra être proposé.

Les nouvelles adhésions à l'Alliance doivent recouvrir, autant que possible, des zones géographiques encore non représentées au sein de l'Alliance : en Europe par exemple, en Afrique lusophone (Cap Vert...), etc.

Critères pris en compte pour les nouvelles adhésions (période 2015-2018) :

- la motivation de l'éditeur à faire partie de l'Alliance ;
- la dimension professionnelle (plusieurs années d'existence de la maison, un nombre assez important de titres au catalogue...) ;
- l'« éthique » de l'éditeur ;
- un engagement dans les pays respectifs sur les enjeux éditoriaux actuels ;
- l'expérience du collectif, la compréhension interculturelle ;
- la ligne éditoriale / le fait d'être un éditeur de création ;
- la représentativité des langues et des pays.

Participation annuelle aux frais (PAF)

Il est décidé que l'équipe, une fois par an, en début d'année, envoie un message d'information pour le paiement de la PAF annuelle. Les éditeurs ont la possibilité de régler leur PAF annuelle par virement bancaire quand cela est possible, ou lors d'une rencontre avec un des membres de l'équipe ou du Bureau.

Le non-paiement de la PAF ne peut pas être un motif de « mise en retrait » de l'Alliance ; par ailleurs, le paiement des PAF n'est pas rétroactif.

Calcul de la PAF annuelle des maisons d'édition membres :

À partir de 2015, la participation aux frais des éditeurs est calculée à partir d'un pourcentage (0,15 %) du chiffre d'affaires de la maison d'édition : par exemple, si le chiffre d'affaires est de 30 000 €, la PAF sera de 45 € ; si le chiffre d'affaires est de 70 000 €, la PAF sera de 105 €, etc.

LES BUDGETS DE L'ASSOCIATION (répartition et provenance)

Budget annuel de l'Alliance

À partir de 2015, et par souci de transparence, le budget prévisionnel annuel de l'Alliance sera envoyé à l'ensemble des alliés en début d'année.

Le budget prévisionnel par réseau linguistique sera construit, comme les années précédentes, en lien avec le coordinateur et le vice-coordinateur du réseau, à partir du programme d'actions du réseau pour l'année – et en fonction des budgets dont dispose l'Alliance.

La répartition budgétaire au sein des réseaux s'établit au cas par cas, selon les priorités définies par les réseaux (en fonction entre autres de ses particularités, de sa taille, de sa géographie, etc.).

Éthique de l'Alliance avec ses partenaires financiers

L'Alliance a développé depuis sa création de nombreux partenariats, avec des autorités publiques et des fondations privées. Pour chaque partenariat créé, l'Alliance privilégie 3 principes :

- la transparence ;
- la relation de confiance ;
- l'échange : au-delà d'un soutien sur un projet, un partenariat doit s'appréhender dans une optique de pérennité, de réciprocité, de renforcement mutuel des réflexions, des pratiques et des connaissances.

En période de restriction budgétaire, une des préoccupations de l'équipe de l'Alliance est la recherche de nouveaux partenaires pour les années à venir, et parmi eux, les fondations des entreprises privées – ce qui, selon la nature des activités de l'entreprise, exige un questionnement.

Concernant les financements provenant de grandes entreprises privées : il n'y a pas de « règles » strictes à ce sujet, ces financements sont décidés au cas par cas, en fonction notamment des conditions exigées en contrepartie du soutien reçu. Tout éventuel cas de figure ambigu fera l'objet d'une concertation très étroite avec les membres du CIEI, qui trancheront sur le positionnement à avoir de l'Alliance.

Il est essentiel pour l'Alliance, quoiqu'il en soit, qu'un partenaire financier :

- ne soit pas en contradiction dans ses pratiques et ses valeurs avec celles défendues par l'Alliance ;
- n'impose pas une contrepartie avec laquelle l'Alliance ne serait pas éthiquement et politiquement d'accord ;
- ne vienne pas fragiliser les partenariats actuels de l'Alliance (financiers, professionnels, etc.) ;
- ne mette pas à mal l'image de l'Alliance.

L'ALLIANCE, UNE NOUVELLE PERIODE COMMENCE...

Orientations 2015-2018

Programme d'actions 2015-2016



LES ORIENTATIONS 2015-2018¹²

Consolider et faire vivre un réseau professionnel de solidarité

- **Diversification des fonds de l'association** : stratégie de diversification des partenariats pour mettre en œuvre les orientations et le programme d'actions de l'Alliance : Union européenne, fondations privées en Afrique, en Amérique latine, etc.
- **Amélioration du fonctionnement et de la gouvernance de l'Alliance** : mise en place des décisions des alliés et du CIEI suite aux Assises
- **Développement et croissance des réseaux de l'Alliance**
- **Renforcement des adhésions des collectifs à l'Alliance** : accompagnement et soutien à la création de collectifs nationaux/régionaux
- **Renforcement et amélioration de la communication** : réaménagement du site Internet, publication d'une newsletter, meilleure visibilité des activités de l'Alliance auprès des autres professionnels et du grand public
- **Promotion de la biodiversité et de l'édition indépendante** : outils mis à disposition des éditeurs pour sensibiliser le grand public à la notion de « biodiversité » (posters, affiches, marques-pages...), Journée internationale de la biodiversité le 21 septembre

Soutenir la mise en place de politiques du livre nationales, régionales et internationales et accompagner les règlementations sur le droit d'auteur

- **Renforcement de la présence institutionnelle de l'Alliance** et représentation de la parole des éditeurs indépendants auprès des instances politiques et stratégiques, des pouvoirs publics, des professionnels du livre...
- **Mise en place de cartographies des politiques nationales du livre** en Amérique latine, dans le monde arabe...

Réaffirmer et défendre la liberté et l'équité d'expression

- Rédaction de **plaidoyers en soutien et solidarité aux éditeurs**

Renforcer les espaces collaboratifs et innover pour répondre aux transformations et enjeux de demain (numérique, économie solidaire notamment)

- **Renforcement des échanges avec l'interprofession** (auteurs, libraires, bibliothécaires, diffuseurs-distributeurs, acteurs numériques, etc.) : rencontres interprofessionnelles, actions de lobbying communes
- **Développement du Labo numérique, d'ateliers et d'échanges d'expériences et de pratiques...**

Participer à un rééquilibrage des échanges entre pays exportateurs et pays destinataires (livres scolaires, dons de livres...)

- Mise en place d'une **boîte à outils pour promouvoir et favoriser l'édition locale**
- Présence dans les **foires et salons du livre** (stands collectifs), **promotion des ouvrages du Sud au Nord** (rencontres interprofessionnelles, catalogues collectifs...)

Développer et renforcer les échanges interculturels (traductions, coéditions solidaires Le livre équitable, édition en langues locales)

- **Renforcement des approches thématiques et interlinguistiques** (en complément du fonctionnement en réseaux linguistiques) : constitution de groupes de réflexion et d'actions

¹² Les orientations 2015-2018 présentées ici seront mises en œuvre, dans la mesure du possible, en fonction des moyens humains et financiers dont l'Alliance disposera pour la période à venir.

thématiques inter-réseaux (jeunesse, SHS, langues locales...) ; ateliers inter-réseaux pour des partages d'expériences et la mutualisation d'outils ; fonds de soutien thématiques...

- Mise en place d'une **boîte à outils sur les partenariats éditoriaux solidaires**
- **Développement des coéditions et traductions** : utilisation du logo « Le livre équitable », développement de modèles économiques solidaires

LES OUTILS DE COMMUNICATION DE L'ALLIANCE

- **Site internet** (refonte du site en 2015) : www.alliance-editeurs.org
- **Page Facebook** :

<https://fr-fr.facebook.com/pages/Alliance-internationale-des-%C3%A9diteurs-ind%C3%A9pendants/177525962305734>

- **Twitter** : <https://twitter.com/indpuballiance>
- **Journée internationale de la bibliodiversité** : <http://eldiab.org/>

LE CENTRE DE RESSOURCES

À partir de 2015, le centre de ressources de l'Alliance se compose des supports suivants :

- **« Ressources » en ligne sur le site de l'Alliance** : espace en accès libre sur le site de l'Alliance, proposant des études thématiques, des boîtes à outils, des dossiers, des formations en ligne, des tutoriels vidéo...
- **Labo numérique de l'Alliance**

LES PROJETS EDITORIAUX SOLIDAIRES



La présence du logo « Le livre équitable » sera renforcée sur l'ensemble des projets de partenariats éditoriaux entre éditeurs membres.

La procédure d'utilisation du logo « Le livre équitable » sera disponible sur le site de l'Alliance d'ici la fin de l'année 2015, dans la boîte à outils « Partenariats éditoriaux solidaires ».

Pour toutes précisions sur l'utilisation du logo « Le livre équitable », contactez l'équipe de l'Alliance : equipe@alliance-editeurs.org

LE PROGRAMME D' ACTIONS DES RESEAUX LINGUISTIQUES POUR LA PERIODE 2015-2016

Nous ne présentons ici que les grandes lignes des programmes d'actions des réseaux, qui seront amenés à évoluer au courant de l'année 2015, en fonction des attentes des éditeurs, des ressources disponibles, des opportunités.

Réseau francophone

- Rencontre partielle du réseau francophone en marge du Salon du livre de Paris (mars 2015) ;
- Atelier sur la valorisation numérique des catalogues des éditeurs africains francophones à Dakar (15-19 juin 2015) ;
- Réimpression de *Mes étoiles noires*, de Lilian Thuram ;
- Coédition solidaire panafricaine de *La Saison de l'Ombre*, de Léonora Miano, collection « Terres solidaires » ;
- Traduction et coédition de *Bibliodiversity : A Manifesto for Independent Publishing*, de Susan Hawthorne ;
- Autres projets de coéditions.

Réseau arabophone

- Traduction et coédition de *Bibliodiversity : A Manifesto for Independent Publishing*, de Susan Hawthorne ;
- Cartographie des politiques publiques du livre dans le monde arabe, au niveau des 24 états arabes, en s'inspirant du travail du réseau hispanophone ;
- Projets de coéditions à définir.

Réseau hispanophone

- Traduction et coédition de *Bibliodiversity : A Manifesto for Independent Publishing*, de Susan Hawthorne ;
- Journée internationale de la bibliodiversité ;
- Cartographie des politiques publiques du livre en Amérique latine : prolongement du travail entamé par le réseau en amont et pendant la rencontre du Cap ;
- Rencontre partielle du réseau à Buenos Aires, dans le cadre du MICA (septembre 2015).

Réseau lusophone

- *Protéger le livre* : actualisation du livre jusqu'en 2014, diffusion pour soutenir le projet de loi sur le prix unique du livre au Brésil ;
- Primavera dos livros, Rio de Janeiro (Brésil) : invitation de 3 ou 4 éditeurs portugais et/ou d'Afrique lusophone (octobre 2015).

Réseau anglophone

- Coéditions à déterminer ;
- Rencontre partielle du réseau anglophone et d'éditeurs européens, syriens et iraniens à Istanbul (11-14 juin 2015).

Réseau persanophone

- Coéditions et traductions à déterminer.

ANNUAIRE DES PARTICIPANTS



Afrique du Sud

Dorothy DYER – Cover2cover
www.cover2cover.co.za

Colleen HIGGS – Modjaji Books
www.modjajibooks.co.za

Arabella KOOPMAN – Nal'ibali
www.nalibali.org

Bridget IMPEY – Jacana Media
www.jacana.co.za

Ester LEVINRAD – Jacana Media
www.jacana.co.za

Phehello MOFOKENG – Geko publishing
<https://www.facebook.com/GekoPublishingSA>

Argentine

Guido INDIJ – la marca editora et représentant du collectif d'éditeurs argentins EDINAR
www.lamarcaeditora.com

Octavio KULESZ – Libros del Zorzal, Editorial Teseo, Labo numérique de l'Alliance
www.delzorzal.com
www.editorialteseo.com
www.alliance-lab.org

Véronica RIERA – Editorial Biblos
<http://www.editorialbiblos.com.ar/>

Australie

Susan HAWTHORNE – Spinifex Press (et coordinatrice du réseau anglophone)
www.spinifexpress.com.au

Emily STEWART – bénévole

Bénin

Béatrice LALINON GBADO – Ruisseaux d'Afrique
www.ruisseauxdafrique.com

Bolivie

José Antonio QUIROGA – Plural Editores
www.plural.bo

Brésil

Haroldo CERAVOLO SEREZA – Alameda Casa Editorial et représentant du collectif d'éditeurs indépendants brésiliens LIBRE
www.alamedaeditorial.com.br
www.libre.org.br

Araken GOMES RIBEIRO – Contra Capa editora (et coordinateur du réseau lusophone)
www.contracapa.com.br

Isabella MARCATTI – Boitempo
www.boitempoeditorial.com.br

Mariana WARTH – Pallas Editora (et vice-coordinatrice du réseau lusophone)
www.pallaseditora.com.br

Burkina Faso

Jean-Claude NABA – Sankofa & Gurli
www.afrilivres.net

Canada (Québec)

Rodney SAINT-ELOI – Mémoire d’encrier
www.memoiredencrier.com

Cameroun

Serge DONTCHUENG KOUAM – Presses universitaires d’Afrique (et coordinateur du réseau francophone)
www.aes-pua.com

François NKEME – Ifrikiya
www.afrilivres.net

Chili

Silvia AGUILERA – Lom Ediciones
www.lom.cl

Juan Carlos SÁEZ – JC Sáez Editor (et coordinateur du réseau hispanophone)
www.jcsaezeditor.blogspot.fr

Paulo SLACHEVSKY – Lom Ediciones et représentant du collectif d’éditeurs indépendants chiliens EDIN
www.lom.cl
www.editoresdechile.cl

Colombie

Luis Daniel ROCCA – Taller de edición Rocca et représentant du collectif d’éditeurs indépendants colombiens REIC
www.tallerdeedicionrocca.wix.com/taller-de-edicion
www.reic.com.co

Côte d’Ivoire

Marie-Agathe AMOIKON FAUQUEMBERGUE – Éburnie
www.editionseburnie.ci

René YEDIETI – Librairie de France et représentant de l’Association internationale des Libraires francophones (AILF)
www.librairiedefrance.net
www.librairesfrancophones.org

Égypte

Fatma EL BOUDY – Elain publishing

Dina EL GHAMRY – Bardi publishing

Espagne

Iles Canaries

Ángeles ALONSO – Baile del Sol

www.bailedelsol.org

Pays basque

Jose Mari ESPARZA – Txalaparta

María José RUIZ VILAS – Txalaparta

www.txalaparta.com

France

Jutta HEPKE – Vents d'ailleurs

www.ventsdailleurs.fr

Aline JABLONKA – Éditions Charles Léopold Mayer

www.eclm.fr

Sébastien LEHEMBRE – sociologue, Université de Picardie Jules Verne

Georges LORY – membre du Bureau de l'Alliance

Hélène KLOECKNER – présidente de l'Alliance

Luc PINHAS – vice-président de l'Alliance

Isabelle PIVERT – éditions du Sextant (et vice-coordinatrice du réseau francophone)

www.editionsdusextant.com

Bernard STEPHAN – Les éditions de l'Atelier

www.editionsatelier.com

Guinée Bissau

Abdulai SILA – Ku Si Mon Editora

www.kusimon.com

Inde

Indira CHANDRASEKHAR – Tulika Books et représentante du collectif The Independent Publishers' Distribution Alternatives (IPD Alternatives)

www.tulikabooks.wordpress.com

Ritu MENON – Women Unlimited

www.womenunlimited.net

Iran et diaspora

Jafar HOMAEI – Nashre-e Ney

www.nashreney.com

Allemagne

Hamid MEDHIPOUR – Forough Verlag (et coordinateur du groupe persanophone)
www.foroughbook.net

France

Tinouche NAZMJOU – Naakojaa
www.naakojaa.com

Suède

Mehdi RAHIMZADEH – Ferdosi
www.ferdosi.com

Italie

Anita MOLINO – Il leone verde et représentante du collectif d'éditeurs indépendants italiens FIDARE
www.leoneverde.it
www.fidare.it/en

Kenya

Billy KAHORA – Kwani Trust
www.kwani.org

Liban

Hassan KHALIL – Dar Al Farabi
www.dar-alfarabi.com

Nabil MROUEH – Al Intishar
www.alintishar.com

Madagascar

Marie Michèle RAZAFINTSALAMA – Jeunes malgaches et représentante du collectif d'éditeurs d'Afrique subsaharienne Afrilivres
www.prediff.mg
www.afrilivres.net

Mali

Hamidou KONATÉ – Jamana
www.jamana.org

Mexique

Déborah HOLTZ – Trilce et représentante du collectif d'éditeurs indépendants mexicains AEMI
www.trilce.com.mx
www.aemi.mx

Pérou

Silvia GONZALES – Madriguera et représentante du collectif d'éditeurs indépendants péruviens EIP
www.facebook.com/madrigueraeditorial
www.facebook.com/edtoresindependientesdeperu

Portugal

Carla OLIVEIRA – Orfeu Negro
www.orfeunegro.org

Royaume-Uni

Dan RAYMOND-BARKER – New Internationalist
www.newint.org

Rwanda

Agnès GYR-UKUNDA – Bakame
<http://www.bakame.ch/fr/association/>

Sénégal

Abdoulaye Fodé NDIONE
Abis éditions
www.abiseditions.com

Suisse

Jean RICHARD – éditions d'en bas
www.enbas.net

Syrie

Samer ALKADRI – Bright fingers
https://www.facebook.com/pages/Bright-Fingers-Publishing-House/140335932701486?sk=info&tab=page_info

Samar HADDAD – Atlas publishing

Togo

Yasmin ISSAKA-COUBAGEAT – Graines de Pensées
www.afrilivres.net

Tunisie

Nouri ABID – Éditions Med Ali (et coordinateur du réseau arabophone)
www.edition-medali.com

Waël ABID – Al-Tanweer
www.dar-altanweer.com

Élisabeth DALDOUL – elyzad
<https://fr-fr.facebook.com/elyzad>

Turquie

Müge GURSOY SOKMEN – Metis Publishers
www.metiskitap.com

Uruguay

Anna DANIELI – Ediciones Trilce
www.trilce.com.uy

Pablo HARARI – Ediciones Trilce (et vice-coordinateur du réseau hispanophone)
www.trilce.com.uy

Voir la liste complète des éditeurs de l'Alliance [ici](#) !

REMERCIEMENTS



ORGANISATEUR DES ASSISES INTERNATIONALES DE L'ÉDITION INDEPENDANTE



SOUS LE PATRONAGE DE



PARTENAIRES

